



Sommaire

Message du President	
et du Directeur Général	1
Chiffres clés	2
Rapport d'activité	
Crédit Agricole next bank (Suisse) SA	4
Gouvernance	10
Conseil d'Administration	10
Direction Générale	12
Comité de Direction	12
Comptes statutaires	14
Comptes consolidés	38

Message du Président

et du Directeur Général

2018

Une croissance dynamique grâce à de nouvelles offres et des solutions digitales innovantes.

Toujours aussi profondes et structurantes, les transformations qui continuent d'impacter le monde bancaire confortent les choix stratégiques opérés par notre banque. Que ce soit en matière de qualité et d'accessibilité des services ou de pertinence des conseils, la réponse aux attentes de nos clients reste au cœur de notre action.

En 2018, dans un contexte économique toujours complexe et incertain, Crédit Agricole next bank a renforcé ses positions sur le marché bancaire avec une croissance régulière du nombre de ses clients, un développement maitrisé de l'activité hypothécaire et une forte diversification des revenus. Nous avons connu, notamment, une importante progression des commissions liées aux prestations de services et à la gestion des flux bancaires transfrontaliers.

Nous poursuivons ainsi la mise en œuvre de notre stratégie à moyen terme dont l'innovation est l'un des piliers. Cette année, nous avons proposé de nouvelles solutions digitales, telles qu'un dispositif d'entrée en relation autonome sur internet pour les résidents ou les frontaliers, une solution d'accord de financement en ligne pour l'acquisition d'une résidence principale ou encore le premier agrégateur de comptes bancaires entre la Suisse et la France.

L'enrichissement de nos offres s'est poursuivi avec le lancement d'une nouvelle gamme de fonds de placement en partenariat avec *Amundi*, leader européen de la gestion d'actifs. Nous avons sélectionné des supports d'investissement qui permettent de donner du sens à cette démarche, en faisant le lien avec les grands enjeux de notre société, tels que la démographie, le climat, les mutations économiques ou encore l'innovation technologique. Nous restons très attachés à la création d'offres simples, modernes, performantes et adaptées à des besoins bancaires spécifiques. L'ambition de Crédit Agricole next bank reste



Jean-Yves Barnavon

Président

Catherine Galvez

Directeur Général

plus que jamais de devenir référent dans le domaine de la banque digitale et à distance, tout en capitalisant sur l'ancrage local de notre réseau d'agences. La dimension européenne du Groupe Crédit Agricole nous permet de développer des expertises au service de nos clients, mobiles dans leur vie, et qui ont des enjeux professionnels ainsi que personnels entre la Suisse et la France, ou l'Europe.

Soucieux d'améliorer la relation bancaire et d'être présents aux moments clés, nous accompagnons désormais près de 48'000 clients. Nous les remercions sincèrement pour leur confiance. Notre développement est basé sur un programme d'investissement régulier. Nous investissons notamment dans le domaine des ressources humaines pour renforcer nos équipes et leur assurer une formation de haut niveau, également dans l'immobilier pour créer de nouvelles agences, relocaliser et agrandir notre siège social. L'informatique et les solutions digitales sont également deux pôles majeurs d'investissements. Nos revenus financiers sont solides et récurrents. Ainsi, nous nous inscrivons dans une logique de long terme qui fédère l'ensemble de nos actionnaires.

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance aux équipes de Crédit Agricole next bank pour le développement réalisé grâce à leur engagement et leur professionnalisme. La diversité des talents est également une orientation forte que nous souhaitons entretenir durablement.

En 2019, nous resterons mobilisés, afin de maintenir un haut niveau d'expertise, tout en cultivant un esprit de proximité et d'innovation. Nous mettons un point d'honneur à être une banque aussi humaine que digitale, engagée au service de nos clients et résolument tournée vers l'avenir.

Chiffres clés

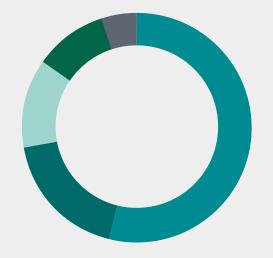
Crédit Agricole next bank (Suisse) SA est une banque de droit suisse installée sur le territoire helvétique depuis l'an 2000.

Crédit Agricole next bank déploie une nouvelle stratégie pour accroître la satisfaction de ses clients. Notre objectif: être le partenaire de leurs moments de vie et construire une relation durable et de proximité, valeurs chères au Groupe Crédit Agricole.

L'innovation est le facteur clé de ce développement qui se veut au service de la qualité et de l'utilité pour nos clients. Nos équipes accompagnent le client dans les différentes étapes de sa vie.

Qu'il s'agisse d'épargne, de prévoyance, et bien entendu de financement hypothécaire, Crédit Agricole next bank joue le rôle de véritable coach financier.

Date de création	16 novembre 2000
	402'634 KCHF dont:
Fonds propres Bâle III	- 381'572 KCHF de fonds propres de base (CET 1)
	- 21'062 KCHF de fonds propres complémentaires (Tier 2)
Encours crédit	4'874 MCHF
Résultat Net	11'596 KCHF
Total Bilan	5'371 MCHF
Nombre de clients	47'641
Nombre de collaborateurs	202 FTE
Site internet	www.ca-nextbank.ch



Répartition du capital

L'appartenance au Groupe Crédit Agricole est un atout de taille pour accompagner la croissance de Crédit Agricole next bank sur le marché bancaire suisse.

Avec près de 292 MCHF de capital et 20 MCHF de prêts subordonnés, nous nous appuyons sur 5 actionnaires de référence.

54%

Crédit Agricole des Savoie 18,3%

Crédit Agricole Centre-Est 12,6%

Crédit Agricole Franche-Comté 10,1%

Crédit Agricole Alsace-Vosges 5%

CA Indosuez (Switzerland) SA

Réseau d'agences

Zurich 9

- Genève (3)
- Lausanne
- Fribourg
- Bâle
- Yverdon-les-Bains
- La Chaux-de-Fonds
- Zurich



Groupe Crédit Agricole

52 mios

Clients à travers le monde **50**

Pays où le Groupe est présent

11'000

Agences dans le monde



Bancassureur en Europe

Gestionnaire d'actifs européen

Financeur de l'économie française Investisseur dans l'immobilier en France

Rapport d'activité

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA

Contexte économique

Une stabilisation de la croissance mondiale

L'année 2018 marque une pause dans la dynamique de croissance mondiale et connait une progression plus normalisée des résultats économiques, avec toujours un volume d'activité soutenu et une inflation des prix modérée.

Au cours de l'année, un nouvel équilibre mondial a vu le jour, avec la désynchronisation de l'économie américaine du reste du monde. Les Etats-Unis affichent une croissance du PIB de 2.8% et un niveau d'emploi record. L'Europe subit un ralentissement, affectée par la contraction du PIB allemand et toujours secouée par le contexte politique incertain du Brexit. La situation économique des pays émergents s'est également détériorée, en particulier pour les états exposés à la Chine et aux tensions commerciales avec les Etats-Unis.

Une progression du commerce extérieur suisse

L'économie suisse, par contagion avec l'Europe, connait une croissance plus modérée que celle anticipée en 2017, à 2.6% de croissance du PIB. Le commerce extérieur s'est montré résilient face aux incertitudes économiques mondiales l'an dernier. Les exportations ont progressé de 1.2% et les importations de 6%. Le renchérissement du Franc, toujours considéré comme valeur refuge lors des épisodes de tensions sur les marchés financiers observés cette année, affecte également la compétitivité des entreprises. La Suisse est en situation de quasi-plein emploi, avec un taux de chômage à 2.8%, en baisse par rapport à 2017. La BNS maintient le statu quo pour sa politique monétaire durant l'année, avec un taux Libor 3 mois inchangé à -0.75%. Dans le contexte non inflationniste actuel du pays, la marge de manœuvre de la Banque centrale est limitée. Cette situation pourrait évoluer prochainement avec une première remontée du taux de référence en 2019, si l'économie suisse confirme sa solidité observée en fin d'année. et la BCE procède au rachat d'actifs.

Un contexte économique complexe et toujours incertain

Dans ce contexte de résultats économiques globalement positifs pour les entreprises, accompagné d'avancées rassurantes au niveau géopolitique, telles que le rapprochement des deux Corées en début d'année, un climat de morosité persiste.

La complexité des enjeux politiques et leurs issues, la résurgence des politiques protectionnistes ainsi que les incertitudes sur la croissance et la gestion de la dette tourmentent l'environnement mondial et stressent les acteurs. Cette ambiance devrait perdurer en 2019.

Activité 2018

Deux ans après le lancement de son projet stratégique, Crédit Agricole next bank poursuit sa dynamique de développement ainsi que l'amélioration de son offre et de ses services bancaires.

Une croissance dynamique avec une forte diversification des revenus

Nous maintenons une croissance dynamique pour la conquête de nouveaux clients, en particulier dans les grands centres économiques et transfrontaliers de notre pays.

Ce développement se réalise grâce à nos investissements réguliers dans l'expertise du conseil, l'accessibilité de nos agences sur le territoire et à distance, la complémentarité avec nos services en ligne. Ce dispositif s'avère particulièrement efficace pour servir utilement nos clients.

En 2018, notre activité a été marquée par une forte diversification de nos revenus, avec la progression des commissions liées aux prestations de services et des revenus issus de la gestion des flux transfrontaliers. En parallèle, nous avons enregistré une évolution modérée de nos encours de crédit hypothécaire et d'épargne.

De nouvelles offres et des solutions digitales innovantes

L'enrichissement de nos offres s'est poursuivi, fin 2018, avec le lancement d'une nouvelle gamme de fonds de placement en partenariat avec *Amundi*, leader européen de la gestion d'actifs.

Nous mettons également à disposition de nos clients des solutions digitales innovantes:

- le premier agrégateur de comptes bancaires entre la Suisse et la France,
- un dispositif d'entrée en relation autonome sur internet pour nos clients résidents ou frontaliers,
- une solution de financement en ligne pour l'acquisition d'une résidence principale.

La confiance de nos 47'600 clients

En 2018, plus de 7'450 nouveaux clients ont rejoint notre banque. Nous accompagnons désormais plus de 47'600 clients. Que ce soit pour simplifier leur quotidien bancaire, grâce à des services de rapatriement de salaire en France ou de virements vers la zone euro; pour le financement de leur logement en Suisse ou de leur résidence secondaire en France; ou encore pour les aider à constituer leur patrimoine et préparer leurs projets. Nos offres de financements, d'épargne, de placements ou de prévoyance figurent toujours parmi les plus compétitives du marché.

Des offres simples et adaptées qui séduisent de plus en plus

La dynamique de développement se traduit en 2018 par une progression sur la plupart des compartiments d'activité qui font la réputation de Crédit Agricole next bank. Nous poursuivons le développement maitrisé de notre activité hypothécaire. Notre politique de crédit est régulièrement mise à jour pour intégrer la réglementation, prendre en compte les besoins évolutifs de nos clients et maitriser durablement nos risques.

Crédit Agricole next bank affiche un encours hypothécaire au 31 décembre 2018 de 4'991 MCHF (avant correction de valeur et sur une base consolidée), en hausse globale de +1%, et une dynamique de +7% pour les financements en Suisse. Notre activité de gestion des flux de change (CHF/EUR) progresse de 18%, grâce à l'attractivité de services sécurisés, compétitifs et rapides pour le rapatriement du salaire des frontaliers ou pour les virements vers la zone euro des résidents suisses. Dans le domaine de l'épargne et des dépôts, la croissance est de 10%, confirmant ainsi la pertinence des solutions simples, souples et sécurisées proposées par Crédit Agricole next bank, avec des taux parmi les meilleurs du marché dans leur catégorie. L'encours d'épargne a atteint ainsi 1'271 MCHF, fin 2018.

Au niveau de la prévoyance, toujours soucieux de proposer les meilleures solutions à nos clients, nous affichons un volume de souscription de 3^e pilier de 40 MCHF, avec nos deux partenaires *Swiss Life* et le fonds de prévoyance *Liberty*.

100% humain et 100% digital

Crédit Agricole next bank s'inscrit pleinement dans la stratégie du Groupe Crédit Agricole: notre ambition est d'offrir une qualité de service irréprochable, une écoute et un conseil adapté, quel que soit le canal de contact choisi par nos clients. Les clients qui le souhaitent sont accueillis dans l'une des 9 succursales de la Banque en Suisse romande et en Suisse alémanique. Ils peuvent également appeler leurs conseillers online des centres de Genève et de Bâle, en composant le +41(0)58 33 12345, du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h. Ils peuvent enfin nous retrouver sur la route, du travail à leur domicile, avec la *Bank on the Road* qui sillonne le jura de Vallorbe à Boncourt.

Nous sommes fiers de permettre à nos nombreux clients actifs et mobiles de trouver à tout moment un interlocuteur compétent, multilingue et disponible pour répondre à leurs besoins, leur permettre d'obtenir des conseils de haute valeur, que ce soit pour les opérations bancaires courantes, pour le financement du logement ou pour la constitution de leur patrimoine. Crédit Agricole next bank souhaite rapidement proposer 100% de ses services en ligne et le démontre par le double lancement fin 2018 de son entrée en relation autonome sur internet et sa réponse de financement hypothécaire en ligne, accessible même le dimanche depuis son canapé.

Ressources Humaines & Rapport Social d'Entreprise

Les femmes et les hommes de notre banque sont au cœur de notre stratégie. Ainsi, notre mission est de développer notre capital humain et d'investir, afin d'être un acteur bancaire référent et reconnu par nos clients, apprécié par nos collaborateurs, et attractif auprès des candidats. Nos actions déclinent nos valeurs: la proximité relationnelle, l'esprit de service, l'engagement et le dépassement de soi. Ainsi, nous avons mené, en 2018, un grand nombre de projets structurants.

Une culture d'entreprise et des projets stimulants pour les équipes

Nous avons continué à attirer de nouveaux talents qui partagent notre culture d'entreprise, dans différents métiers, que ce soit dans notre réseau commercial ou sur des fonctions expertes au sein de notre siège de Genève.

Nous avons également offert la possibilité à de nombreux collaborateurs d'évoluer sur des fonctions de responsabilité ou sur des métiers d'expertise.

Au final, nos effectifs sont restés stables par rapport à l'année précédente, s'établissant à 202 au 31 décembre 2018.

Un investissement dans des actions de formation pour un meilleur service au client

En 2018, Crédit Agricole next bank a également intensifié son effort pour le développement des compétences.

Nous avons investi plus de 1% de la masse salariale sur des formations internes avec diplômes (financement immobilier, planification patrimoniale, besoins spécifiques de la clientèle frontalière), des formations linguistiques ainsi que sur des programmes innovants pour renforcer l'expertise métiers (marketing digital).

Nous avons également accompagné certains de nos collaborateurs sur des formations externes certifiantes (brevet IAF), avec d'excellents résultats qui démontrent leur expertise et la qualité de nos formations internes.

2018 a également marqué des avancées significatives en terme de flexibilisation du temps de travail. Ainsi, nous avons mis en place un dispositif de travail à distance pour certains métiers et intégré des mesures plus souples de gestion des horaires de travail, tout en renforçant le niveau du service client. Ces actions illustrent notre volonté d'œuvrer en faveur d'un bon équilibre vie professionnelle/vie privée pour tous les collaborateurs.

Un fort engagement en lien avec les valeurs de la Banque

Notre banque est résolument engagée dans plusieurs opérations en faveur du développement durable.

La première avec l'association *Terre des hommes*, en février 2018, qui a consisté en l'achat de cartons d'oranges redistribuées gratuitement aux clients et collaborateurs. La seconde, en juin 2018, avec l'association *Partage* qui a permis de récolter 13 kg de produits de première nécessité à l'attention d'associations caritatives qui aident et nourrissent des personnes en difficulté.

Crédit Agricole next bank a également poursuivi son engagement dans le domaine de la mobilité en octroyant une prime écomobilité aux les collaborateurs utilisant régulièrement la mobilité douce pour se rendre au travail.

Sur le plan culturel et sportif, nous avons continué à soutenir et à nous engager dans des actions porteuses de sens et fidèles à nos valeurs. Parmi les actions emblématiques de 2018, la participation à la *Course de l'Escalade* des collaborateurs de Crédit Agricole next bank et des Caisses Régionales de Crédit Agricole actionnaires. Elle a permis de récolter des fonds substantiels pour l'association *Rêves Suisse*. Nous avons ainsi pu contribuer activement à la réalisation des rêves de nombreux enfants malades.

Résultats financiers

Les résultats financiers de l'année 2018 s'inscrivent parfaitement dans la trajectoire fixée par le Conseil d'Administration.

Diversification des revenus et consolidation du refinancement

Le produit net bancaire s'établit à 65.2 MCHF. Il apparait en retrait par rapport à 2017, en raison principalement du résultat brut des opérations d'intérêts.

Sur ce compartiment, notre banque s'est adaptée à un contexte de taux toujours bas et de pression concurrentielle sur le marché hypothécaire qui a pesé sur les marges et les volumes.

En parallèle, nous avons poursuivi une stratégie vertueuse pour faire évoluer le refinancement. L'objectif étant de le sécuriser à moyen terme, au détriment d'une logique plus rémunératrice, mais focalisée sur le court terme.

Ainsi le résultat brut des opérations d'intérêts s'établit à 49.7 MCHF, auguel il faut déduire le coût du risque supporté par la Banque de 1.1 MCHF. Ce coût du risque se situe à un niveau très raisonnable. L'année 2017 avait été, sur ce point, exceptionnelle avec une contribution positive de ce poste liée à des reprises de provisions sur plusieurs dossiers de crédits hypothécaires dont la situation a été assainie. La diversification des revenus est largement observable avec une hausse significative des autres produits bancaires: commissions et résultats des opérations de négoce. Cette diversification fait écho à la stratégie de la Banque qui souhaite limiter ainsi sa dépendance au marché hypothécaire dans un contexte contraint. Le produit net des commissions et prestations de service a ainsi augmenté de 3.3% pour s'établir à 6.6 MCHF et le résultat des opérations de négoce, issu des opérations de change principalement, a augmenté de près de 18% et atteint 10 MCHF.

Des coûts opérationnels optimisés permettant d'accompagner la stratégie

Les charges d'exploitation ont été stables par rapport à 2017, 47.5 MCHF (2017: 47.8 MCHF). Les charges de personnel ont légèrement augmenté (+4%), traduisant les recrutements et investissements en compétences; les

autres charges d'exploitation ont été maîtrisées pour sécuriser le niveau de profitabilité de la Banque.

Les variations des provisions, autres corrections de valeur et pertes, sont en reprise, correspondant à une réduction des risques à laquelle notre établissement est soumis. Cependant, dans le cadre de sa gestion prudente, Crédit Agricole next bank a constitué en contrepartie des réserves pour risques bancaires généraux complémentaires à même hauteur. Le résultat net de l'exercice 2018 termine à 11.6 MCHF. La baisse de 1.1 MCHF du résultat était budgétée dans le cadre de la stratégie de la Banque et de sa transformation par compensation du manque de marge d'intermédiation.

Un modèle vertueux et solide

Comme les années précédentes, les actionnaires de Crédit Agricole next bank ont renouvelé leur confiance dans notre stratégie en participant à l'augmentation de capital de 12 MCHF (nominal et agios) effectuée sur le 1er semestre 2018. La banque dispose d'un ratio de solvabilité de 17.7%, nettement supérieur aux obligations réglementaires. Enfin, nous avons, tout au long de l'exercice, veillé à maintenir un niveau très satisfaisant de nos ratios de liquidité. Notre gestion du risque de taux est parfaitement encadrée et prudente.

Orientations 2019

Crédit Agricole next bank poursuit le déploiement de son projet d'entreprise et mène ses enjeux de transformation à horizon 2023, conformément à la trajectoire stratégique prévue.

Un nouvel acteur suisse sur les fonds de placement

Crédit Agricole next bank poursuit sa diversification en s'associant avec *Amundi Asset Management* et offre 10 fonds de placement en CHF à la clientèle résidente suisse, dont 3 fonds thématiques axés sur les mégatendances à venir, telles que les changements démographiques, la mondialisation et les mutations économiques, les innovations technologiques et les changements climatiques.

Une expertise au service des clients et de la croissance

Crédit Agricole next bank confirme son installation en Suisse romande et alémanique ainsi que son rôle d'expert transfrontalier, et entend atteindre 50'000 clients courant 2019, incluant un doublement des clients résidents. Nous continuerons à être vigilants sur la prise en compte de leurs

besoins et leurs remarques exprimés dans nos enquêtes de satisfaction régulières.

La complémentarité des canaux de contact clients s'accélère

L'ouverture de comptes en ligne et la réponse en ligne pour le prêt hypothécaire sont disponibles depuis la fin d'année. Les clients peuvent dorénavant souscrire à distance l'essentiel des prestations.

En 2019, la nouvelle agence de Pont rouge, la *Bank on the road n°2* et l'ouverture de nouvelles offres en ligne consolideront l'interconnexion et l'efficience des canaux de contact avec notre clientèle.

Les investissements stratégiques perdurent en 2019

L'innovation demeure au cœur de notre stratégie afin de servir la satisfaction client. Nous poursuivons nos actions afin de proposer des offres simples, modernes, adaptées à des besoins bancaires spécifiques et de haute qualité. Les clients ayant des enjeux professionnels et personnels entre la Suisse et la France, ou l'Europe, disposeront de nouvelles offres, telles que CA Expatriés.

Notre objectif est également de conserver un positionnement compétitif sur les prix de nos prestations. En tant qu'entité du Groupe Crédit Agricole, acteur bancaire de référence sur le marché européen, nous sommes attachés à offrir un savoir-faire et des conditions avantageuses sur la gestion du change CHF/EUR qui nous différencient.

Des nouveautés pour les clients et pour les collaborateurs

Crédit Agricole next bank offrira aux résidents un accès privilégié à des biens immobiliers en France et notre service clients s'étoffera de nouveaux outils (de type agents conversationnels), permettant d'interagir plus efficacement avec nos clients.

Les collaborateurs se réjouiront de l'amélioration de leurs conditions de travail, lors du déménagement vers le nouveau siège social à Pont-Rouge et de processus plus efficaces, via des traitements digitaux facilités par la numérisation des documents, par exemple.

Crédit Agricole next bank reste toujours attachée à renforcer la solidité de son modèle à moyen terme, axant ses priorités sur la maitrise des coûts opérationnels, la gestion des datas, la sécurité informatique et la conformité.

Organisation de la Banque

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de sept membres au moins. Il désigne son Président et son Vice-Président. Le Président ou le Vice-Président est domicilié en Suisse. Le Président est à la tête du Conseil d'Administration et le représente tant à l'intérieur de l'entreprise que vis-à-vis de l'extérieur. Il marque de façon déterminante la stratégie, la communication et la culture de l'entreprise.

Le Conseil d'Administration est l'organe responsable de la haute direction de la Banque, de la surveillance et du contrôle de la Banque. Il définit la politique générale de la Banque.

Le Conseil d'Administration institue un Comité d'Audit et des Risques et un Comité de Direction.

Comité d'Audit et des Risques

Le Conseil d'Administration institue un Comité d'Audit et des Risques qui se compose d'au moins trois membres du Conseil d'Administration remplissant les conditions suivantes:

- le Président du Conseil d'Administration ne fait pas partie et ne préside pas le Comité d'Audit et des Risques;
- la majorité des membres doivent satisfaire aux critères d'indépendance tels que définis par l'autorité de surveillance.

Les membres du Comité d'Audit et des Risques sont:

- Manuel Leuthold (Administrateur de CA next bank)
- Martial Schouller (Administrateur de CA next bank)
- François Rayroux (Administrateur de CA next bank)

Le Comité d'Audit et des Risques n'est pas un organe exécutif de la Banque. Il rapporte et soumet ses conclusions et recommandations au Conseil d'Administration qui dispose du pouvoir de décision.

Comité de Direction

Le Conseil d'Administration institue pour une durée indéterminée un Comité de Direction qui est l'organe de direction de la Banque et auquel est confiée la conduite opérationnelle de la Banque, dans les limites de la stratégie et des politiques fixées par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration désigne le Directeur Général, son suppléant (qui remplace le Directeur Général lors de ses absences), ainsi que les autres membres du Comité de Direction.

Le Comité de Direction se compose d'au moins six membres, dont le Directeur Général, qui représentent les activités et métiers de la Banque (Développement Commercial; Crédits & Expertises Immobilières; Pilotage Financier & Bancaire; Risques, Juridique & Organisation; Marketing, Communication & Ressources humaines).

«Fonction Compliance»

Le Comité de Direction institue une «fonction Compliance» ayant pour rôle de mettre en place des systèmes et des processus internes appropriés pour maintenir, en tout temps, la compliance au sein de la Banque.

La «fonction Compliance» est rattachée à un membre du Comité de Direction, dont les fonctions sont indépendantes des activités génératrices de revenus.

«Fonction Contrôle des risques»

Le Comité de Direction institue une «fonction Contrôle des risques» ayant pour rôle de surveiller, en tant que fonction de contrôle indépendante, le profil de risque de la Banque, notamment à l'aune de la tolérance au risque et des limites posées en matière de risques définies dans le concept-cadre, de veiller à l'application, à tous les niveaux hiérarchiques de la Banque de la politique de gestion des risques arrêtée par le Conseil d'Administration.

La «fonction Contrôle des risques» est rattachée à un membre du Comité de Direction, dont les fonctions sont indépendantes des activités génératrices de revenus. Il s'assure que les instances de contrôle indépendantes disposent d'un accès direct à l'organe responsable de la haute direction.

Les instances de contrôle indépendantes disposent d'un droit illimité à l'information, à son accès et à sa consultation dans le cadre de leurs tâches.

Comités émanant du Comité de Direction

Le Comité de direction s'appuie sur différents Comités décisionnels auxquels il peut déléguer une partie de ses attributions. Il fixe dans des règlements spécifiques la composition, la fréquence, les compétences et le fonctionnement de chacun de ces Comités. Les Comités émanant du Comité de Direction se composent de trois membres au minimum, dont l'un d'eux est membre du Comité de Direction. Les principaux Comités mis en place sont les suivants:

Comité des crédits

Ce Comité décide de l'octroi de dossiers de crédits relevant de sa compétence.

Le Comité des crédits se compose d'un président et de deux membres décisionnaires. Il est présidé par le Directeur Crédits & Services Bancaires. Les deux autres membres décisionnaires du Comité des crédits sont un membre du Comité de Direction, à l'exclusion du Directeur Risques, Juridique & Organisation et du Directeur Développement Commercial, et le responsable du Service Analyse & Prévention des Risques.

Comité des risques crédits

Ce Comité a notamment pour attribution de définir la politique de surveillance du portefeuille de crédits, d'assurer l'analyse et le suivi des risques crédits, de s'assurer de la bonne adaptation des dispositifs de gestion et de contrôle des risques crédits de la Banque au regard des stratégies et politiques validées.

Le Comité des risques crédits est composé d'un président et de membres permanents. Le président est le Directeur Général. Les membres permanents sont le Directeur Risques, Juridique & Organisation, le Directeur Crédits & Services Bancaires, le Directeur Développement Commercial, le Directeur Finances & Pilotage, le responsable du service Compliance & Juridique et le responsable du service Contrôle Interne & Risques.

Comité financier

Ce Comité est notamment chargé d'élaborer la politique de gestion financière de la Banque, de définir les règles relatives à la gestion des risques de taux d'intérêt, de liquidité de la Banque et d'en assurer le suivi, ainsi que de déterminer la politique de placement des fonds propres.

Le Comité financier est composé d'un président et de membres permanents. Le président est le Directeur Général. Les membres permanents sont le Directeur Finances & Pilotage, le Directeur Risques, Juridique & Organisation, le responsable du service Financier & Pilotage de la performance et le responsable du service Contrôle Interne & Risques.

Comité Compliance

Ce Comité veille à ce que les activités de la Banque soient conformes aux prescriptions légales, réglementaires et internes et qu'elles respectent les normes et règles déontologiques applicables. Il s'assure du respect, en tout temps, des conditions d'autorisation pour l'exercice de l'activité de Banque. Il définit la politique générale de la Banque en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et d'activités cross-border. Le Comité Compliance est l'organe compétent pour valider les entrées en relation avec des clients à risques accrus au sens de l'OBA-FINMA et il s'assure du respect des directives internes quant aux nouvelles activités et nouveaux produits.

Le Comité Compliance est composé d'un président et de membres permanents. Le président est le Directeur Général. Les membres permanents sont le Directeur Risques, Juridique & Organisation, le responsable du service Compliance & Juridique, le responsable du service Banque au Quotidien et le responsable du service Epargne, Assurances & Prévoyance, le Directeur Développement Commercial, le Directeur Crédits & Services Bancaires.

Comité des Fonctions de contrôle

Ce Comité est l'organe chargé de la surveillance du dispositif de contrôle interne.

Il veille sur la cohérence, la coordination et l'efficacité des missions du service Contrôle Interne & Risques, de la révision interne et de la révision externe.

Il fait le point sur les résultats du contrôle permanent, sur la mesure et la surveillance des risques, il examine et valide la cartographie des risques et les rapports requis par la circulaire FINMA applicable en matière de gouvernance entreprise-banques, gestion des risques et contrôles internes, il valide le plan de missions de contrôle interne et suit sa réalisation, il examine les principales conclusions des missions d'audit interne ou externe, il suit l'avancement des plans d'action correcteurs, issus des missions d'audit interne et des dispositifs de contrôles permanents.

Le Comité des Fonctions de contrôle est composé d'un président et de membres permanents. Le président est le Directeur Général. Les membres permanents sont le Directeur Risques, Juridique & Organisation, le Responsable du service Contrôle Interne & Risques, le Responsable de la révision interne.

Gouvernance

Conseil d'Administration



Jean-Yves Barnavon
Président de CA next bank et
Directeur Général de CA des Savoie

Ingénieur agronome et diplômé de l'Institut d'Administration des Entreprises (France). Carrière professionnelle de 40 ans dans le Groupe Crédit Agricole en tant que dirigeant de Caisses Régionales (dont Ain, Saône et Loire; Savoie et Paris Île-de-France) et au sein de Crédit Agricole SA (Directeur des Relations avec les Caisses Régionales). Directeur Général de Crédit Agricole des Savoie, depuis 2006. Président de CA Indosuez Wealth Management France et Administrateur de plusieurs entités du Groupe Crédit Agricole.





Raphaël Appert

Administrateur de CA next bank et

Directeur Général de CA Centre-Est

Diplômé de l'EDHEC. Carrière professionnelle au sein du Groupe Crédit Agricole depuis 1983, avec différents postes de dirigeant au sein de Caisses régionales, dont Directeur Général de Crédit Agricole Val de France et Directeur Général de Crédit Agricole Centre-Est depuis 2010. Président, Vice-Président, Administrateur et membre de plusieurs entités du Groupe Crédit Agricole.



Manuel Leuthold *
Vice-Président de CA next bank
et consultant indépendant

Titulaire d'un Master en droit et en économie de l'Université de Genève. Parcours au sein d'UBS Lausanne et Zurich de 1984 à 2012, dont responsable de la région suisse romande, puis Vice Chairman et membre du Comité exécutif suisse de la banque. Deputy CEO, puis Groupe Chief Administration Officer et membre du Comité exécutif de la Banque Privée Edmond de Rothschild (devenue Edmond de Rothschild Holding SA). Consultant indépendant depuis 2015.



Elisabeth Eychenne Administrateur de CA next bank et Directeur Général de CA Franche-Comté

Diplômée de l'École des Hautes Études Commerciales (France). Carrière professionnelle au sein du Groupe Crédit Agricole depuis 1979. Occupation de différents postes de dirigeant au sein de LCL et de Crédit Agricole Val de France, puis Directeur Général de Crédit Agricole Franche-Comté depuis 2010. Présidente, Administratrice et membre de plusieurs entités du Groupe Crédit Agricole.



Pierre Fort
Administrateur de CA next bank et
Directeur Général de CA Alsace-Vosges

Diplômé de l'EDHEC du Nord. Entrée au sein du Groupe Crédit Agricole en 1992 avec différents postes de dirigeant, notamment de Directeur Général Adjoint auprès de Crédit Agricole Champagne-Bourgogne et de Crédit Agricole des Savoie. Directeur Général de Crédit Agricole Alsace-Vosges depuis 2016. Président, Administrateur et membre de plusieurs entités du Groupe Crédit Agricole.



Martial Schouller Administrateur de CA next bank et Directeur Général Adjoint de CA des Savoie

Diplômé de l'École Nationale d'Ingénieurs des Travaux Agricoles et Horticoles (France). Entrée au sein du Groupe Crédit Agricole en 1989 avec différents postes de Directeurs depuis 2004. Directeur Général Adjoint de Crédit Agricole des Savoie depuis 2011.



François Rayroux*

Administrateur de CA next bank et avocat
à Genève, docteur en droit et spécialiste
des services bancaires et financiers

Titulaire d'un Doctorat en droit de l'Université de Zurich. Entrée à l'Étude Lenz & Staehelin en 1992, puis associé depuis 1998. Membre et expert de diverses entités et auteur de nombreuses publications dans le domaine.



Oliver Hofmann*
Administrateur de CA next bank
et CEO de Wincasa

Titulaire d'un Diplôme fédéral en économie d'entreprise et d'un Master en Sciences of Real Estate (Université de Zurich). Diplômé de la Controller Akademie (Allemagne). Parcours dans diverses banques et chez IBM en Suisse. 12 années chez UBS AG à Zurich en tant que Manager, puis Head of Real Estate M&A. Depuis 2013, CEO de Wincasa AG et Membre du Conseil Exécutif de Swiss Prime Site Groupe. Président et membre auprès de nombreux Conseils d'Administration, associations et institutions académiques. Auteur d'articles dans le domaine immobilier.



Jean-François Deroche Administrateur de CA next bank et CEO de CA Indosuez

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et Licencié en Droit. Entré au Crédit Lyonnais en 1982, il y a occupé de nombreuses fonctions (dont Senior Banker au Département des clients européens de New York, General Manager de l'Agence de Boston et Chargé d'Affaires de la Banque d'Investissement), avant de devenir Responsable de la Division Investment Banking au Japon. En 2004, il rejoint Crédit Agricole Corporate & Investment Bank, où il devient Secrétaire Général des Marchés de Capitaux et des Courtiers en 2005, Responsable Market Division pour les Amériques en 2008, puis Senior Regional Officer pour les Amériques et Senior Country Officer des Etats-Unis en 2011. En 2016, il est nommé CEO de CA Indosuez.

Gouvernance au 31 décembre 2018.

^{*}Membre indépendant au sens de la circulaire 2017/01.

Gouvernance

Direction Générale



Catherine Galvez
Directeur Général
et Directeur Risques et Juridique

Diplômée en Sciences Politiques et titulaire d'un DESS en Administration des entreprises (France). Entrée au sein du Groupe Crédit Agricole en 1992 auprès de Crédit Agricole Pyrénées Gascogne. Rejoint Crédit Agricole des Savoie en 2002 et exerce de nombreuses responsabilités en tant que membre du Comité de Direction dans les domaines du Développement Commercial, Compliance et Risk, Ressources Humaines, Opérations et Processus ainsi que Marketing et Communication. Directeur Général de Crédit Agricole next bank depuis 2014.

Comité de Direction



Pierre Fortis Directeur Développement Commercial (Suppléant du DG)

Diplòmé de NEOMA Business School. Carrière professionnelle bancaire de près de 30 ans en Grande-Bretagne, en France, puis en Suisse. Entrée au sein du Groupe Crédit Agricole en 2000 en tant que Sous-Directeur chez LCL sur différents postes de développement et de fonctionnement. Directeur du Recouvrement LCL en 2010. Rejoint Crédit Agricole next bank en 2015 en tant que Directeur des Crédits et des Services Bancaires, avant de reprendre la Direction du Développement Commercial en 2018



Olivier Ancel
Directeur Finances et Pilotage

Titulaire d'un Master spécialisé en Finances (Télécom École de Management) et d'un diplôme d'Expert-comptable (Chambre Fiduciaire Suisse). Expérience professionnelle de plus de 10 années en Suisse, dans le domaine de l'Audit financier, auprès de grands cabinets et de banques privées. Spécialisé dans les missions à dominante bancaire il a, par la suite, évolué dans le domaine (Responsable comptable et de la consolidation chez EFG International; Responsable comptabilité et finances chez Hinduja Bank; Directeur financier chez Banque Havilland), avant de rejoindre le comité de Direction en 2017 en qualité de Directeur Finances et Pilotage.



Audrey Rozen-Doerks

Directeur Marketing, Communication,
Ressources Humaines, Organisation et IT

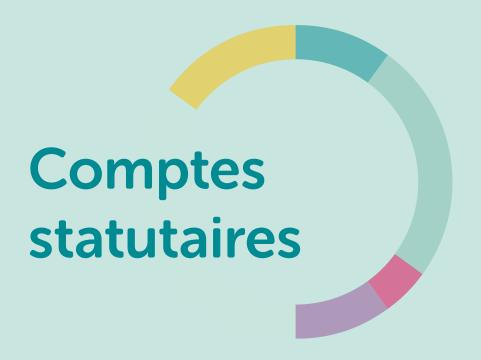
Ingénieur de formation (Diplôme de l'École d'Ingénieurs de Genève). Expérience bancaire de plus de 15 ans dans le domaine de la banque de retail. Management d'équipes commerciales ainsi que d'entités de support (comptes & titres, fondations de prévoyance, banque en ligne et migration informatique). Entrée dans le Groupe Crédit Agricole en 2015, au poste de Responsable du Développement des Performances et de l'Animation du réseau commercial chez Crédit Agricole next bank. Membre du comité de Direction depuis 2017.



Hubert Cunin
Directeur des Crédits
et des Services Bancaires

Diplômé de l'Université Paris IX Dauphine avec un Master 2 de Finance d'Entreprises et un Master en Sciences de Gestion. Il a effectué toute sa carrière au sein du Groupe Crédit Agricole : d'abord dans la Caisse Régionale Paris et Ile de France, ensuite chez Crédit Agricole SA et enfin dans la filiale Crédit Agricole Leasing & Factoring. Durant son parcours professionnel, il a exercé des responsabilités dans divers domaines dont les opérations bancaires et les crédits (notamment Corporate), l'encadrement des risques et l'intégration de la compliance, le développement commercial, la conception et le déploiement d'offres, la conduite de projets transverses, la supervision de filiales à l'international. Il rejoint Crédit Agricole next bank en 2019 en tant que Directeur des Crédits et des Services Bancaires.

Gouvernance au 1er mars 2019. L'organisation a évolué au 1er février 2019, avec l'entrée en fonction de Hubert Cunin (Directeur des Crédits et des Services Bancaires), le départ de Audrey Béhague (Directeur Risques, Juridique et Organisation) et la nomination en tant que CRO ad interim d'Emmanuel Grasset (Responsable du service Contrôle Interne & Risques).



Bilan

En milliers de CHF

	31.12.2018	31.12.2017
Actifs		
Liquidités	386'331	306'886
Créances sur les banques	55′930	111′616
Créances sur la clientèle	582'927	680'410
Créances hypothécaires	4'262'175	4'128'199
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	315	1′065
Immobilisations financières	46'142	46'628
Comptes de régularisation	5'657	7'427
Participations	3′981	3′981
Immobilisations corporelles	6′714	6'638
Autres actifs	20'989	14'850
Total des actifs	5′371′161	5′307′700
Total des créances subordonnées	160	166
– Dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance	_	_
Passifs		
Engagements envers les banques	3′181′175	3'247'331
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1'299'268	1′183′606
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	19′748	15'071
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	441′200	441′200
Comptes de régularisation	21'973	23'551
Autres passifs	7′046	7′545
Provisions	5′181	6'418
Réserves pour risques bancaires généraux	10'450	9'450
Capital social	291'850	283'152
Réserve légale issue du capital	47'993	44'661
– Dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement	47′993	44'661
Réserve légale issue du bénéfice	5'665	5′031
Réserves facultatives issues du bénéfice	8'259	8'259
Bénéfice reporté	19'757	19′755
Bénéfice de la période	11′596	12'670
Total des passifs	5′371′161	5′307′700
Total des engagements subordonnés	20'000	30'000
– Dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		

Opérations hors bilan

En milliers de CHF

	31.12.2018	31.12.2017
Engagements conditionnels	7'919	9'851
Engagements irrévocables	96'449	77′981
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	2'746	2′746
Total	107′114	90′578

Compte de résultat

	Exercice 2018	Exercice 2017
Résultat des opérations d'intérêts	2010	
Produits des intérêts et des escomptes	67′751	72′502
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	2'406	2′719
Charges d'intérêts	(19'571)	(20'153)
Charges sur prêts hypothécaires	(884)	(997)
Sous-total Résultat brut des opérations d'intérêts	49′702	54'071
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	(1'057)	721
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	48'645	54′792
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	45	33
Produit des commissions sur les opérations de crédit	1′052	1′245
Produit des commissions sur les autres prestations de service	9′935	9'168
Charges de commissions	(4'415)	(4'040)
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	6′617	6′406
Résultat des opérations de négoce – devises	9′966	8'458
Autres résultats ordinaires		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	(63)	259
Produits des participations	108	141
Résultat des immeubles	(8)	(62)
Autres charges ordinaires	159	_
Sous-total Autres résultats ordinaires	196	338
Charges d'exploitation		
Charges de personnel	(28'730)	(27'615)
Autres charges d'exploitation	(18'768)	(20'173)
Sous-total Charges d'exploitation	(47'498)	(47'788)
Bénéfice brut	17′926	22′206
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	(1′729)	(1'378)
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	1′153	(4'059)
Résultat opérationnel	17′350	16′769
Produits extraordinaires	43	11′623
Charges extraordinaires	(5)	(1'227)
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	(1'000)	(9'450)
Impôts	(4'792)	(5'045)
Bénéfice de la période	11′596	12'670

État des capitaux propres

En milliers de CHF

	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserves facultatives issues du bénéfice et bénéfice reporté	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au début de la période de référence	283′152	44'661	5′031	9′450	28'014	12′670	382'978
Augmentation/réduction du capital ¹	8'698	3′332	_	-	_	_	12′030
Autres apports/injections	_	_	_	_	_	_	_
Acquisition de propres parts au capital	_	_	_	_	_	_	_
Aliénation de propres parts au capital	_	_	_	_	_	_	_
Bénéfice/(perte) résultant de l'aliénation de propres parts au capital	-	-	-	_	_	-	-
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	-	_	634	_	_	(634)	_
Dividendes et autres distributions	_	_	_	_	_	(12'034)	(12'034)
Autres dotations/(prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	1′000	-	-	1′000
Autres dotations/(prélèvements) affectant les autres réserves		_	_	_	2	(2)	_
Bénéfice de la période	_	_	_	_	_	11′596	11′596
Capitaux propres à la fin de la période de référence	291′850	47′993	5′665	10′450	28′016	11′596	395′570

^{1.} Augmentation de capital réalisée le 29 mai 2018. Les actions ont été entièrement libérées par versement en numéraire.

Répartition du bénéfice

	31.12.2018	71 12 2017
	31.12.2018	31.12.2017
Bénéfice de l'exercice	11′596	12'670
Bénéfice reporté	19′757	19′755
Bénéfice	31′353	32'425
Répartition du bénéfice		
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	580	634
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	_	-
Distribution au moyen du bénéfice au bilan	11′003	12'034
Autres distributions du bénéfice	_	-
Report à nouveau	19′770	19′757
Total	31′353	32'425

Annexe aux comptes annuels

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA

1 | Raison sociale, forme juridique et siège social de la Banque

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA a son siège social à Genève et est organisée sous forme de société anonyme.

La Banque dispose d'une agence à Bâle, Lausanne, Fribourg, Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds, Yverdon et Zurich ainsi que de trois agences à Genève. L'effectif de son personnel, converti en emplois à temps complet, s'élève à 202 collaborateurs au 31 décembre 2018 (197 à fin 2017). La Banque est essentiellement active dans le secteur des crédits immobiliers.

Depuis 2009, la Banque propose également des prestations de banque de détail. La Banque a confié à Azqore SA, société née de la scission avec CA Indosuez (Switzerland) SA, le traitement informatique et le trafic des paiements. Cette externalisation a fait l'objet, conformément aux exigences de la FINMA, de contrats de services détaillés. Afin de garantir la confidentialité des opérations, les collaborateurs du prestataire de services sont tous soumis au secret bancaire.

2 | Principes comptables et d'évaluation des comptes annuels

2.1 | Principes généraux

Les principes de comptabilité, de comptabilisation et d'évaluation sont conformes au code des obligations, à la loi sur les banques et à son ordonnance ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, les négociants en valeurs mobilières et les groupes et conglomérats financiers définies par la circulaire 15/1 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. Le bouclement individuel statutaire avec présentation fiable présente la situation économique de la banque de façon à ce qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée. Les comptes annuels peuvent contenir des réserves latentes.

Tous les montants indiqués sont arrondis, ce qui peut donner lieu à des écarts minimes au niveau des totaux.

Principes généraux d'évaluation

Les comptes annuels ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

Saisie des opérations et inscription au bilan

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres au jour de leur conclusion et sont évaluées immédiatement en vue de la détermination du résultat. Toutes les transactions conclues jusqu'à la date du bilan sont comptabilisées le jour de leur conclusion. L'inscription au bilan des transactions conclues au comptant, mais non encore exécutées s'effectue selon le principe de la date de conclusion, à l'exception des avoirs en compte de virement auprès de la Banque Nationale Suisse qui sont régis par le principe de la date de règlement.

Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées aux taux de change en vigueur à la date de transaction. Les gains et pertes résultant du règlement des transactions ainsi que de la réévaluation, au taux de change en vigueur à la date du bilan, des actifs et passifs libellés en monnaies étrangères, sont comptabilisés au compte de résultat. Les taux de change utilisés pour la conversion des principales monnaies étrangères à la date de clôture sont les suivants:

Cours de clôture

	31.12.2018	31.12.2017
USD	0.9850	0.9742
EUR	1.1263	1.1712

Liquidités

Les liquidités sont enregistrées à la valeur nominale.

Créances sur les banques

Les créances sur les banques sont inscrites à la valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur pour risques de défaillance.

Créances sur la clientèle et créances hypothécaires

Les créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale. Les dépréciations de valeur sur créances compromises sont couvertes par des corrections de valeur individuelles. Les dépréciations sont directement déduites de la créance correspondante, et elles sont égales à la partie de la créance qui n'est pas couverte par des sûretés, et ce dès l'instant où il apparaît que cette créance est compromise.

Valeur de remplacement positives (actifs) et négatives (passifs) sur Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur. Des valeurs de remplacement d'instruments financiers dérivés sont calculées et comptabilisées pour prendre en compte le coût ou le gain qui résulterait d'une défaillance de la contrepartie. Sont comptabilisées au bilan dans cette rubrique les valeurs de remplacement positives (actifs) et négatives (passifs).

Autres Actifs/Autres passifs sur opérations de couverture

Dans le cadre de la gestion de son bilan, la Banque utilise des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt et de devises. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que les opérations de base couvertes. Le résultat de la couverture est enregistré dans la même rubrique du compte de résultat que celui de l'opération couverte. Dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'a été comptabilisée, le résultat d'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde du compte de compensation est présenté sous «Autres actifs», voire sous «Autres passifs».

La Banque documente les relations de couverture ainsi que les buts et les stratégies des opérations de couverture lors de la conclusion de ces opérations. La Banque vérifie périodiquement l'effectivité de la relation de couverture.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de participation, des titres de créances ainsi que les immeubles repris dans le cadre des opérations de crédit et destinés à la revente.

Les titres de créances destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués au coût amorti. Le coût amorti est calculé en prenant en compte l'agio ou le disagio à l'acquisition et en s'assurant que cette différence est répartie sur la durée de la créance. Les modifications de valeur en lien avec le risque de défaillance sont enregistrées dans la rubrique «variations des corrections de valeurs pour risques de défaillance et pertes liées à des opérations d'intérêts».

Les titres de participation sont portés au bilan au plus bas du prix d'acquisition ou de la valeur de marché.

Les immeubles repris dans le cadre des activités de crédit destinés à la revente sont évalués au plus bas du coût d'achat ou de la valeur de liquidation.

Participations

Sont considérés comme participations, les titres de participation émis par des entreprises, que la Banque détient dans l'intention d'un placement permanent, quelle que soit la part aux voix.

Les participations sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires.

La Banque examine à chaque date du bilan si la valeur des participations est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. Si elle observe de tels signes, la Banque détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable. S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles».

Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations sont enregistrés dans la rubrique «Produits extraordinaires», les pertes réalisées sont enregistrées dans la rubrique «Charges extraordinaires».

Immobilisations corporelles

Les investissements dans de nouvelles immobilisations corporelles, qui sont utilisées durant plus d'une période comptable, sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition et amortis selon la méthode linéaire sur leur durée de vie prévisible.

Les durées de vie prévisibles sont les suivantes:

agencement et installations	10 ans
matériel informatique	3 ans
mobilier de bureau	5 ans
aménagement des locaux dont l'usage est garanti par un bail à long terme	10 ans

L'actualité de la valeur des immobilisations est revue chaque année. Si cet examen fait apparaître un changement de la durée d'utilisation ou une diminution de valeur, la Banque amortit la valeur comptable résiduelle selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation ou procède à un amortissement non planifié.

Engagements envers les banques et engagements résultant des dépôts de la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale.

Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage

Les emprunts et prêts de la centrale d'émission de lettres de gage des banques suisses comprennent les prêts accordés par la centrale de lettres de gage des banques suisses. Ils sont évalués à la valeur nominale; l'agio ou le disagio éventuel est enregistré dans les «comptes de régularisation» et réparti sur la durée de la créance (accrual method) dans la rubrique «Charges d'intérêts».

Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable. Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes sur la base de ces nouvelles évaluations. Les autres provisions peuvent comporter des réserves latentes.

Impôts

Les impôts courants sont déterminés conformément aux prescriptions fiscales en vigueur et comptabilisés dans la rubrique «Impôts» dans le compte de résultat. Les engagements résultant des impôts courants affectant le revenu et le capital sont comptabilisés au passif du bilan sous la rubrique «Comptes de régularisation».

Engagements de prévoyance

La Banque a adhéré au fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA pour la couverture des engagements en matière de prévoyance professionnelle des salariés. Pour des membres de la Direction, la Banque peut s'affilier à une institution de prévoyance du Groupe Crédit Agricole SA.

Chaque année, les avantages ou engagements économiques sont calculés à la date du bilan par revue actuarielle, sur la base des états financiers du fonds de prévoyance établis selon la norme SWISS GAAP RPC 26, et traités conformément à la norme SWISS GAAP RPC 16. Un éventuel engagement ou avantage économique serait constaté au bilan dans le poste «Provisions» respectivement «Autres actifs», la différence avec l'exercice précédent serait saisie au compte de résultat sous le poste «Charges de personnel».

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement par le débit de la rubrique «Variation des réserves pour risques bancaires généraux» dans le but de couvrir les risques latents de l'activité. Le cas échéant, ces réserves sont imposées fiscalement.

Engagements irrévocables, engagements conditionnels et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements hors bilan sont présentés à la valeur nominale. Les risques reconnaissables font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

2.2 | Modification des principes comptables et d'évaluation

Aucune modification majeure n'a été apportée aux principes comptables et d'évaluation.

2.3 | Événements significatifs survenus après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats de la banque n'est intervenu après le 31 décembre 2018 et jusqu'à l'établissement du présent rapport de gestion.

3 | Gestion des risques

La Banque est exposée aux risques suivants: les risques de crédit, de taux d'intérêt, de liquidité, ainsi que les risques opérationnels qui incluent les risques de compliance et de réputation. La surveillance, l'identification, la mesure et le pilotage de ces risques figurent parmi les compétences clés de la Banque.

Le but premier de la Banque est de maintenir une solvabilité de premier ordre et de préserver sa bonne réputation. Sa capacité à assumer les risques est déterminée de façon à ce que la Banque, même en cas de survenance d'éléments négatifs, satisfasse aux exigences de capitalisation.

Le Conseil d'Administration fixe la politique de gestion des risques qui détermine les limites pour chaque type de risque encouru par la Banque. Le reporting interne garantit une information appropriée des organes de la Banque.

3.1 | Risques de crédit

Prêts à la clientèle

La politique de crédit englobe la totalité des engagements qui pourraient entraîner des pertes, si les contreparties se trouvaient dans l'incapacité d'honorer leurs engagements.

La Banque limite les risques de crédit en les répartissant, en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs, et par le biais des marges de couverture. La qualité des clients est évaluée selon des critères de solvabilité adaptés aux marchés dans lesquels la Banque évolue.

Pour l'estimation des biens immobiliers sur lesquels elle dispose d'un gage hypothécaire, la Banque se fonde sur des valeurs fournies par des experts ou des méthodes d'évaluation reconnues. Pour les crédits couverts par une garantie bancaire, la Banque s'assure de la solvabilité du garant. Le montant des prêts est fonction de la capacité du client à assumer le service de la dette et de la valeur de nantissement des gages retenue par la Banque. La gestion des impayés est informatisée. Les corrections de valeur sont réexaminées et réajustées périodiquement. Pour mesurer et gérer les risques de défaillance, la Banque se fonde sur le respect du service de la dette.

3.2 | Risque de variation de taux

Le risque de taux naît du déséquilibre entre les échéances des actifs et des passifs. La mesure et le pilotage du risque résultant de ce déséquilibre sont donc d'une grande importance pour limiter l'impact de la variation de taux d'intérêt sur la marge d'intérêt. Ces tâches incombent au comité financier de la Banque.

L'étude du contexte économique et les perspectives de taux qui en découlent sont complétées par une analyse régulière des effets sur le revenu et les capitaux propres.

Selon l'évolution des taux, le service Financier décide des mesures de couverture dans le cadre des limites de risque prédéfinies. La Banque utilise, à cet effet, des instruments financiers dérivés.

3.3 | Autres risques de marché

Risques de change

La Banque gère le risque de change afin de minimiser l'impact que les fluctuations monétaires pourraient avoir sur ses revenus. Sa stratégie consiste fondamentalement à équilibrer les actifs en monnaies étrangères avec les passifs en monnaies étrangères. La position de change est surveillée quotidiennement.

3.4 | Liquidité

La stratégie en matière de liquidité est élaborée par le service Financier et approuvée par la Direction ainsi que par le Conseil d'Administration. Le service Financier vérifie le respect des limites et des objectifs. Les actifs liquides, la situation de financement et les risques de concentration sont communiqués trimestriellement au comité financier de la Banque.

3.5 | Risques opérationnels

On entend par risques opérationnels le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes et de systèmes ou résultant d'événements extérieurs. L'évaluation des risques opérationnels et de compliance porte sur les pertes financières directes ainsi que sur les conséquences qu'entraînerait une perte de confiance des clients.

Les contrôles clés sont documentés selon des principes uniformes. Chaque année, le plan de Business Continuity Management est testé. Les observations faites à cette occasion sont consignées dans le rapport sur les risques opérationnels adressé à la Direction.

3.6 | Compliance

Le Compliance Officer contrôle le respect par la Banque des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que des devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Il suit les développements législatifs en cours et veille à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

4 | Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

4.1 | Créances couvertes par hypothèque

La Banque procède à la fois à un examen de solvabilité du preneur de crédit et de la valorisation du gage immobilier. Le service de la dette est régulièrement surveillé et des rappels sont notifiés dès 30 jours de retard. Les crédits présentant un profil de risque élevé sont réexaminés à fréquence rapprochée. Un besoin de provision est identifié selon le principe décrit dans le paragraphe 2.1 «Créances sur la clientèle et créances hypothécaires».

La Banque a constitué une provision pour le risque latent de défaillance selon le chiffre marginal 412 de la circulaire FINMA 2015/1 destinée à couvrir les risques latents de pertes sur l'ensemble des prêts non couverts par une garantie bancaire ou autre forme de sûreté équivalente.

Afin d'estimer le risque de perte sur le portefeuille des crédits, la Banque a effectué une analyse par génération de crédit, en matérialisant les pertes à couvrir en cas de scénario catastrophe (baisse instantanée des prix de l'immobilier et par conséquent de la valeur des garanties, mais également forte dégradation de la qualité des débiteurs). Compte tenu de l'exposition d'une partie du portefeuille de crédits à la zone EURO, le taux de provision pour risques latents de défaillance a été fixé à 0.45% des encours non contre-garantis par des établissements bancaires.

Les corrections de valeur individuelles et pour risques latents de défaillance sont déduites du total de l'actif conformément à l'article 27 OB.

4.2 | Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions

Les nouveaux besoins de corrections de valeur sont identifiés selon les principes décrits en paragraphes 2.1, 4.2 et 5.1. Les positions à risque sont réévaluées à chaque clôture et les corrections de valeur adaptées en conséquence si nécessaire

Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours.

Les intérêts échus depuis plus de 90 jours sont dits en souffrance. La Banque renonce à comptabiliser au compte de résultat les intérêts en souffrance et les intérêts compromis et les comptabilise directement à la rubrique corrections de valeur et provisions.

La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont la Banque peut escompter la récupération, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation des sûretés.

Une créance n'est plus considérée comme compromise, si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés, le service de la dette a repris normalement et d'autres critères de solvabilité sont remplis.

5 | Évaluation des sûretés

5.1 | Créances couvertes par hypothèque

L'estimation des gages immobiliers se base sur les directives de l'Association suisse des banquiers pour les crédits garantis par des biens situés en Suisse. Les taux d'avance sont fixés sur la base de la valeur réelle du bien déterminée par des expertises internes ou externes ou encore sur la base d'informations fournies par un prestataire externe.

Pour les biens situés à l'étranger, la Banque s'appuie sur des rapports d'évaluation externes.

6 | Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de l'utilisation

6.1 | Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés

La Banque conclut des contrats d'instruments financiers dérivés à des fins de couverture du risque de taux d'intérêt et du risque d'exposition aux devises.

6.2 | Utilisation de la comptabilité de couverture

Types d'opérations de base et de couverture

La comptabilité de couverture est surtout utilisée en rapport avec les types d'opérations suivants:

Opérations de base	Couverture par
Créances sensibles aux fluctuations de taux d'intérêt	Swaps de taux d'intérêt
Engagements clientèles en devise	Swaps de devises

Constitution des groupes d'instruments financiers

Les positions sensibles aux variations de taux (essentiellement des créances envers la clientèle et des créances hypothécaires) sont groupées par échéance et couvertes à l'aide d'opérations de macro hedge.

Relation économique entre les opérations de base et les opérations de couverture

La Banque documente la relation entre l'instrument de couverture et l'opération de base. L'effectivité de la relation de couverture se fonde sur la concordance entre la valeur nominale de l'instrument de couverture et celle de la position couverte.

Informations relatives au bilan

1 | Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que créances compromises

En milliers de CHF

	Nature des couverture:			couvertures
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Total
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	30'941	548'523	9'093	588'557
Créances hypothécaires	4'231'526	_	53′831	4'285'357
– immeubles d'habitations	4'231'526	_	53′831	4′285′357
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
31.12.2018	4'262'467	548′523	62′924	4'873'914
31.12.2017	4'163'370	649'849	23'363	4'836'582
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur) ¹				
31.12.2018	4'237'534	548′523	59'045	4'845'102
31.12.2017	4'138'192	649'849	20′568	4'808'609
Hors bilan				
Engagements conditionnels	_	7′919	_	7′919
Engagements irrévocables	77′133	_	19′316	96'449
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	-	_	2′746	2′746
Total du hors bilan				
31.12.2018	77′133	7′919	22'062	107′114
31.12.2017	68'743	9′851	11′984	90′578

Créances compromises

En milliers de CHF

31.12.2018	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés²	Montant net	Corrections de valeur individuelles	
	54'810	45'220	9'590	9'590	
	54'519	45'220	9'299	9'299	

Y compris provision pour le risque latent de défaillance selon le chiffre marginal 412 de la circulaire FINMA 2015/1 destinée à couvrir les risques latents de pertes sur l'ensemble des prêts non couverts par une garantie bancaire ou autre forme de sûreté équivalente. (2018: KCHF 19'222, 2017: KCHF 18'674).
 Dette/valeur de réalisation par client: le montant le moins élevé des deux doit être pris en compte.

2 | Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

		Ins	struments d	e négoce	Instru	ments de c	ouverture
		Valeurs de rempla- cement positives	Valeurs de rempla- cement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de rempla- cement positives	Valeurs de rempla- cement négatives	Volumes des contrats
Instruments de taux	swaps	_	-	-	315	19'553	875'000
Devises	swaps combinés d'intérêts et de devises	_	_	_	-	195	22′714
Total avant prise en compte des contrats de netting	31.12.2018	-	-	-	315	19′748	897′714
	dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	_	_	_	_	_	_
	31.12.2017	_	_	_	1′065	15'071	645'000
	dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	_	_	_	-	-	_
Total après prise en compte d	des contrats de netting						
		Valeurs de rempla- cement positives (cumulées)	Valeurs de rempla- cement négatives (cumulées)				
	31.12.2018	315	19′748				
	31.12.2017	1′065	15'071				
Répartition selon les contrepa	arties						
		Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients			
Valeurs de remplacement pos (après prise en compte des co		_	315	_			

3 | Répartition des immobilisations financières

En milliers de CHF

	Valeur	comptable	Juste valeur		
	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2017	
Titres de créance	46′100	46′100	46′100	46′100	
– Dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	46′100	46′100	46′100	46′100	
Immeubles	42	528	42	528	
Total	46′142	46′628	46′142	46′628	
 Dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités 					

Répartition des contreparties selon la notation

	De AAA à AA-	De A+ à A-	De BBB+ à BBB-	De BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans notation
Titres de créance						
Valeurs comptables	_	_	_	_	_	46′100

4 | Participations

En milliers de CHF

									31	12.2018
	Valeur d'acqui- sition	Corrections de valeur cumulées et adaptations de valeur (mise en équivalence)	Valeur comptable au 31.12.2017	Change- ments d'affec- tation	Investis- sements	Désin- vestis- sements	Correc- tions de valeur	Adaptations de valeur en cas de mise en équivalence/reprises d'amortissements	Valeur comptable au 31.12.2018	Valeur de marché
Autres participations	3'981	_	3'981	_	_	_	_	_	3'981	_
– avec valeur boursière	_	_	_	_	_	_	_	-	_	_
– sans valeur boursière	3′981	_	3′981	_	_	_	_	_	3′981	_
Total des participations	3'981	_	3'981	_	_	_	_	_	3′981	_

5 | Entreprises dans lesquelles la Banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Participations consoli	dées						
Raison sociale	Siège	Activité	Capital social (en 1'000)	Part au capital (en %)	Part aux voix (en %)	Détention directe	Détention indirecte
Swiss Home Loan Securities 2016-1 Sarl	Genève	Special purpose vehicle	20	94,50%	94,50%	94,50%	_

Participations non co	nsolidées						
Raison sociale	Siège	Activité	Capital social (en 1'000)	Part au capital (en %)	Part aux voix (en %)	Détention directe	Détention indirecte
Banque des Lettres de Gage des établissements suisses de crédit hypothécaire SA	Zurich	Centrale d'émission de lettres de gages	900'000	0,54%	0,54%	0,54%	-

6 | Immobilisations corporelles

En milliers de CHF

	31.12.2017							31	L.12.2018
	Valeur d'acqui- sition	Amortis- sements cumulés	Valeur comp- table au 31.12.2017	Change- ments d'affec- tation	Investis- sements	Désin- vestisse- ments	Amortis- sements	Reprises	Valeur comp- table au 31.12.2018
Autres immobilisations corporelles	12′906	(6'268)	6'638	_	1′805	_	(1'729)	_	6′714
Total des immobilisations corporelles	12'906	(6'268)	6'638	-	1′805	-	(1′729)	-	6′714

7 | Répartition des autres actifs et autres passifs

En milliers de CHF

	Autres actifs 31.12.2018 31.12.2017		Aut	tres passifs
			31.12.2018	31.12.2017
Compte de compensation	17'939	13'365	_	480
Autres actifs et autres passifs	2′981	674	6'049	5′957
Change au comptant	_	2	_	_
Impôts indirects	69	809	997	1′108
Total	20'989	14'850	7′046	7′545

8 | Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

		31.12.2018		31.12.2017
	Valeurs comptables	Engagements effectifs	Valeurs comptables	Engagements effectifs
Actifs nantis/cédés				
Créances hypothécaires mises en gage ou cédées en garantie de prêts de la centrale des lettres de gage	549′710	441′200	515′392	441′200

9 | Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle ainsi que nombre et type des instruments de capitaux propres de la Banque détenus par ces institutions

Il faut également intégrer les emprunts obligataires et les obligations de caisse de la Banque ainsi que les valeurs de remplacement négatives.

Le nombre et le genre des instruments de capitaux propres de la Banque, détenus par les institutions de prévoyance de la Banque, doivent être indiqués.

	Exercice de référence	
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	20'041	26'081

10 | Situation économique des propres institutions de prévoyance (en CHF)

10.1 | Institution de prévoyance

Les collaborateurs de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA sont assurés auprès du fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA. Les bonifications de vieillesse en couverture des prestations de retraite sont prélevées dès le jour de l'entrée en service, mais au plus tôt dès le 1^{er} janvier qui suit le 24^e anniversaire.

Le droit à la rente ou au capital vieillesse prend naissance à l'âge ordinaire qui donne droit aux prestations de vieillesse de l'A.V.S. Moyennant une réduction de la rente, le droit aux prestations de vieillesse peut être avancé jusqu'à l'âge de 58 ans révolus au plus tôt. Le fonds de prévoyance prévoit également des versements de pension au conjoint et aux enfants en cas de décès de l'assuré.

Des cadres dirigeants peuvent également bénéficier d'une prévoyance complémentaire auprès du groupe. Ce fonds de prévoyance est directement géré par le groupe.

10.2 | Avantages/engagements économiques provenant d'un excédent/découvert de couverture

Les comptes annuels du fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA (établis selon la norme Swiss GAAP RPC 26) font apparaître un degré de couverture de 107.3% à fin 2017, respectivement 106.4% à fin 2016 par rapport à l'exigence de l'OPP2. Nous n'avons pas de données provisoires à fin décembre 2018.

Les réserves de fluctuation de valeur du fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA n'ayant pas encore atteint la hauteur réglementaire, il n'y a pas d'excédent de couverture au sens de la norme Swiss GAAP RPC 16.

Le fonds de prévoyance complémentaire pour les cadres dirigeants présente, au niveau de notre actionnaire principal, une couverture de 99.77 % de la dette actuarielle au 31.12.2018.

10.3 | Réserves de cotisations de l'employeur

Il n'existe pas de réserves de cotisations d'employeur auprès des fonds de prévoyance pour l'exercice de référence, ni pour l'exercice précédent.

10.4 | Charges de personnel

Les contributions aux institutions de prévoyance sont reflétées sous les frais de personnel et totalisent KCHF 3'031 pour l'exercice 2018 (KCHF 3'073 en 2017).

11 | Emprunts obligataires et emprunts à conversion obligatoire en cours

En milliers de CHF

		Taux d'intérêt moyen pondéré	Échéances	Montant
Émetteur				
Banque des Lettres de Gage	Non subordonné	0.98%	2018-2038	441′200
	Subordonné sans clause PONV ¹	_	_	_
	Subordonné avec clause PONV ¹	_	_	_
Total		0.98%		441′200

^{1.} Point of non viability (PONV)

Aperçu des échéances des emprunts obligataires en cours

	D'ici une année	> 1 - ≤ 2 ans	> 2 − ≤ 3 ans	> 3 − ≤ 4 ans	> 4 − ≤ 5 ans	> 5 ans	Total
Émetteur							
Prêts de Banque des Lettres de Gage	36′100	118'900	15'000	14′100	9′300	247'800	441'200
Total	36′100	118'900	15'000	14′100	9′300	247′800	441′200

12 | Corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence

	État au 31.12.2017	Utilisations conformes au but	Reclas- sifications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvre- ments	Nouvelles consti- tutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	État au 31.12.2018
Provisions pour autres risques d'exploitation	6′418	_	-	_	_	373	(1'610)	5′181
Total des provisions	6'418	-	_	_	_	373	(1'610)	5′181
Réserves pour risques bancaires généraux	9′450	-	-	-	-	1′600	(600)	10′450
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	27′972	(32)	-	-	-	2'433	(1′561)	28′812
 Dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises 	9′299	(32)	-	-	-	1′884	(1′561)	9′590
 Dont corrections de valeur pour les risques latents 	18'673	-	-	-	-	549	-	19'222

13 | Capital social

		31.12.2018			31.12		
	Valeur nominale totale (en milliers)	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale (en milliers)	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	
Capital social							
Capital-actions/caption social	291'850	291'850	291'850	283'152	283′152	283'152	
– Dont libéré	291'850	291′850	291'850	283′152	283′152	283′152	
Total du capital social	291'850	291'850	291'850	283'152	283'152	283'152	

14 | Créances et engagements envers les parties liées

En milliers de CHF

	Créances 31.12.2018 31.12.2017		Engagement	
			31.12.2018	31.12.2017
Participants qualifiés	53′190	108′365	2'790'028	2'772'147
Sociétés du groupe	3'003	193	4'139	1′816
Sociétés liées	789	1′924	392'414	477′394
Affaires d'organes	2′555	4'480	_	_

Les opérations avec les parties liées sont conclues aux conditions du marché.

15 | Participants significatifs

			31.12.2018		3	1.12.2017
		No	minal	Part en %	Nominal	Part en %
Participants significat liés par des conventio	ifs et groupes de participants ns de vote					
Avec droit de vote	Crédit Agricole des Savoie	157	'599	54.00	152'902	54.00
	Crédit Agricole Centre-Est	53	3'420	18.30	51'828	18.30
	Crédit Agricole Franche-Comté	36	5′762	12.60	35'666	12.60
	Crédit Agricole Alsace-Vosges	29	9'476	10.10	28′598	10.10
	CA Indosuez (Switzerland) SA	14	1′593	5.00	14′158	5.00

16 | Structure des échéances des instruments financiers

	A vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé	Total
Actifs/instruments financiers								
Liquidités	386′331	_	_	_	_	_	_	386′331
Créances sur les banques	55′770	_	_	69	91	_	_	55′930
Créances sur la clientèle	64	1′234	12'669	18'689	61′957	488′314		582'927
Créances hypothécaires	_	_	2'422	11'036	79'636	4'169'081	_	4'262'175
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	315	-	-	-	-	-	-	315
Immobilisations financières	_	_	_	_	_	46′100	42	46′142
Total 31.12.2018	442'480	1′234	15'091	29′794	141'684	4′703′495	42	5'333'820
Total 31.12.2017	380'141	1'415	5'854	63′156	159'045	4'664'665	528	5'274'804
Fonds étrangers/instruments	financiers							
Engagements envers les banques	25′740	_	450′250	300'068	1′323′248	1′081′869	_	3′181′175
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	484'300	780′757	362	803	29'905	3′141	_	1′299′268
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	19′748	-	-	-	-	-	-	19′748
Emprunts et prêts des lettres de gage	_	_	_	36′100	157′300	247′800		441′200
Total 31.12.2018	529′788	780′757	450'612	336′971	1′510′453	1′332′810	-	4'941'391
Total 31.12.2017	429'757	730'494	461'984	815′192	937′390	1'512'391	-	4'887'208

17 | Actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile

En milliers de CHF

		31.12.2018		31.12.2017
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Actifs				
Liquidités	381'813	4′518	293'524	13′362
Créances sur les banques	53'492	2'438	108'625	2′991
Créances sur les clients	179'896	403'031	62'566	617'844
Créances hypothécaires	2'936'187	1'325'988	2'720'710	1'407'489
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	_	315	230	835
Immobilisations financières	46'142	_	46′142	486
Comptes de régularisation	5'657	_	7'427	_
Participations	3′981	_	3′981	_
Immobilisations corporelles	6′714	_	6'638	_
Autres actifs	17′790	3′199	14'850	_
Total des actifs	3'631'672	1′739′489	3'264'693	2'043'007
Passifs				
Engagements envers les banques	2′750′398	430′777	2'736'047	511'284
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	740′919	558'349	677'412	506′194
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	16'414	3'334	15'071	_
Emprunts et prêts des centrales de lettres de gage	441′200	_	441′200	_
Comptes de régularisation	21′545	428	23'062	489
Autres passifs	7′046	_	7′065	480
Provisions	5′181	_	6'418	-
Réserves pour risques bancaires généraux	10'450	_	9'450	-
Capital social	291'850	_	283'152	_
Réserve légale issue du capital	47′993	_	44'661	_
Réserve légale issue du bénéfice	5'665	_	5′031	_
Réserves facultatives issues du bénéfice	8′259	-	8'259	
Bénéfice reporté	19'757	_	19′755	
Bénéfice de la période	11′596	-	12'670	_
Total des passifs	4'378'273	992'888	4'289'253	1'018'447

18 | Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)

En milliers de CHF

		31.12.2018			31.12.2017
		Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Actifs					
Europe	Suisse	3'631'672	67.61	3'264'693	61.51
	France	1′326′064	24.69	1'597'467	30.10
	Allemagne	400'220	7.45	444'312	8.37
Autres		13′205	0.25	1′228	0.02
Total des act	ifs	5′371′161	100.00	5′307′700	100.00

19 | Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)

		Expositions nettes à l'étranger au 31.12.2018			sitions nettes au 31.12.2017
Notation de pays interne à la banque	Standard & Poor's	en CHF	Part en %	en CHF	Part en %
1 – Première qualité	AAA / AA-	1'916'739	100.00	2'042'993	100.00
2 – Bonne	A+ / A-	4	0.00	5	0.00
3 – Moyenne	BBB+ / BBB-	9	0.00	8	0.00
	NR	_	_	1	0.00
Total		1'916'752	100.00	2'043'007	100.00

Informations relatives au hors-bilan

20 | Répartition des créances et engagements conditionnels

En milliers de CHF

	31.12.2018	31.12.2017
Engagements de couverture de crédit et similaires	7′919	9'851
Total des engagements conditionnels	7′919	9'851

Informations relatives au compte de résultat

21 | Produit de refinancement significatif dans la rubrique «Produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs»

Les produits d'intérêts et des escomptes comprennent un montant négatif de KCHF 1'070 relatif aux intérêts négatifs chargés par la BNS (KCHF 1'262 en 2017).

22 | Répartition des charges de personnel

	2018	2017
Charges de personnel		
Appointements (jetons de présence et les indemnités fixes aux organes de la banque, Appointements et les allocations supplémentaires)	21′958	20′774
Prestations sociales	2′978	2'600
Adaptations de valeur relatives aux avantages et Engagements économiques découlant des institutions de prévoyance	3′031	3′073
Autres charges de personnel	763	1′168
Total	28′730	27′615

23 | Répartition des autres charges d'exploitation

En milliers de CHF

	2018	2017
Autres charges d'exploitation		
Coût des locaux	3'407	3'347
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	8′738	9′028
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	684	495
Publicité	2′211	1′706
Honoraires de/des société(s) d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	424	815
– Dont pour les Prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	361	744
– Dont pour d'autres Prestations de service	63	71
Honoraires versés à des tiers	1′732	2′203
Autres charges d'exploitation	1′572	2′579
Total	18′768	20′173

24 | Pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées

	2018	2017
Produits extraordinaires		
Dissolution de réserves latentes	_	11'623
Autres produits extraordinaires	43	_
Total des produits extraordinaires	43	11'623
Charges extraordinaires		
Dotation aux réserves latentes	_	(980)
Intérêts 2016 versés en 2017	_	(227)
Autres charges extraordinaires	(5)	(20)
Total des charges extraordinaires	(5)	(1'227)

25 | Impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition

En milliers de CHF

	2018	2017
Impôts		
Charges relatives aux impôts courants	4′792	5'045
Total	4′792	5′045
Taux d'imposition moyen pondéré, sur la base du résultat opérationnel	23%	25%

COMPTES STATUTAIRES 35

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 15 à 35) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Stéphane Muller Expert-réviseur agréé (Réviseur responsable)



Patrick Mettraux Expert-réviseur agréé

Fonds propres réglementaires au 31.12.2018

En milliers de CHF

	31.12.2018	31.12.2017
Fonds propres minimaux basés sur les exigences pondérées en fonction des risques	14′594	14′925
Fonds propres pouvant être pris en compte	402'634	389'481
Fonds propres de base durs (CET1)	381′572	369'642
Fonds propres de base complémentaires (AT1)	_	_
Fonds propres complémentaires (T2)	21′062	19'839
Fonds propres nécessaires	182'430	186′560
Risques de crédit	169'803	173′378
Risques non liés à des contreparties	540	573
Risques de marché	78	11
Risques opérationnels	10′207	10'088
Autres fonds propres nécessaires	1′801	2′510
Ratio des fonds propres de base durs (Ratio CET 1)	16.7%	15.9%
Ratio des fonds propres de base (Ratio Tier 1)	16.7%	15.9%
Ratio des fonds propres globaux	17.7%	16.7%
Volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	1.09%	1.0%
Ratio-cible des fonds propres de base durs (Ratio CET 1), après volant anticyclique	8.5%	8.4%
Ratio-cible des fonds propres de base (Ratio Tier 1), après volant anticyclique	10.1%	10.0%
Ratio-cible des fonds propres globaux, après volant anticyclique	12.3%	12.2%
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	6.9%	6.7%
Exposition globale	5′540′906	5'584'289

Ratio de liquidité à court terme (LCR)

En milliers de CHF

	1 ^{er} trimestre 2018	2º trimestre 2018	3 ^e trimestre 2018	4° trimestre 2018
Moyenne des actifs liquide de haute qualité (HQLA)	291'816	275′163	282'217	312′579
Moyenne des sorties de trésorerie nette	182′775	169'246	208′570	203'468
Ratio Moyen de liquidité à court terme LCR en %	159.7%	162.6%	135.3%	153.6%

COMPTES STATUTAIRES 37



Bilan

En milliers de CHF

	31.12.2018	31.12.2017
Actifs		
Liquidités	386'331	306'886
Créances sur les banques	55′930	111'616
Créances sur la clientèle	582'927	680'410
Créances hypothécaires	4'435'588	4′316′027
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	315	1′065
Immobilisations financières	42	528
Comptes de régularisation	5'477	7′245
Participations non consolidées	3′962	3′962
Immobilisations corporelles	6'714	6′638
Autres actifs	18'177	14'368
Total des actifs	5'495'463	5'448'745
Total des créances subordonnées	160	166
– Dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance	-	_
Passifs		
Engagements envers les banques	3'181'175	3'247'331
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1'299'248	1′183′586
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	19′748	15′071
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	569'607	584'017
Comptes de régularisation	22'024	23′594
Autres passifs	2′906	5′748
Provisions	7'585	8′780
Réserves pour risques bancaires généraux	8'047	7′088
Capital social	291'850	283'152
Réserve issue du capital	47'993	44'661
Réserve issue du bénéfice	33'682	34'742
Intérêts minoritaires au capital propre	1	1
Bénéfice consolidé de la période	11'597	10′974
– Dont part des intérêts minoritaires au bénéfice consolidé	_	_
Total des passifs	5'495'463	5'448'745
Total des engagements subordonnés	20'000	30'000
- Dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance	_	_

Opérations hors bilan

En milliers de CHF

	31.12.2018	31.12.2017
Engagements conditionnels	_	1'932
Engagements irrévocables	96'449	77′981
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	2′746	2′746
Total	99′195	82'659

Compte de résultat

	Exercice 2018	Exercice 2017
Résultat des opérations d'intérêts		
Produits des intérêts et des escomptes	71′012	76′021
Charges d'intérêts	(19'969)	(20'575)
Charges sur prêts hypothécaires	(884)	(997)
Sous-total Résultat brut des opérations d'intérêts	50′159	54'449
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	(1'057)	721
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts	49'102	55′170
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	45	33
Produit des commissions sur les opérations de crédit	1′054	1′246
Produit des commissions sur les autres prestations de service	9′725	8′952
Charges de commissions	(4'463)	(4'090)
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	6′361	6′141
sous total resultal des operations de commissions et des prestations de service	0 301	0111
Résultat des opérations de négoce – devises	9′966	8'458
Autres résultats ordinaires		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	(63)	259
Produits des participations	108	141
Résultat des immeubles	(8)	(62)
Autres produits ordinaires	159	_
Sous-total Autres résultats ordinaires	196	338
Charges d'exploitation		
Charges de personnel	(28'729)	(27'615)
Autres charges d'exploitation	(18'962)	(20'284)
Sous-total Charges d'exploitation	(47'691)	(47'899)
Bénéfice brut	17′934	22′208
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	(1'729)	(1′378)
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	1'153	(4'134)
variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	1133	(+ 15+)
Résultat opérationnel	17′358	16'696
Produits extraordinaires	43	
Charges extraordinaires	(5)	(247)
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	(959)	(747)
Impôts	(4'840)	(4'728)
Bénéfice consolidé de la période	11′597	10′974

Tableau des flux de trésorerie pour l'exercice 2018

En milliers de CHF

	Sources	Emplois
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)		
Résultat de la période	11′597	_
Variation des réserves pour risques bancaires généraux	959	_
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	1′729	-
Provisions et autres corrections de valeur	_	1'569
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes	840	_
Délimitations actives	1′768	_
Délimitations passives	_	1′570
Autres positions	_	6'651
Dividende de l'exercice précédent	_	12'034
Solde	16'893	21′824
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres		
Capital social	8'698	_
Écritures par les réserves	3′332	_
Solde	12′030	-
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles e	et valeurs immatérielles	
Immeubles	860	-
Autres immobilisations corporelles	_	1'805
Autres immobilisations corporelles Solde	860	1′805 1′805
·	- 860	
Solde Flux de fonds de l'activité bancaire	- 860	
Solde Flux de fonds de l'activité bancaire Opérations à moyen et long terme (> 1 an)	- 860 382'218	
Flux de fonds de l'activité bancaire Opérations à moyen et long terme (> 1 an) Engagements envers les banques		1′805
Solde Flux de fonds de l'activité bancaire Opérations à moyen et long terme (> 1 an) Engagements envers les banques Engagements résultant des dépôts de la clientèle		1′805 - 936
Flux de fonds de l'activité bancaire Opérations à moyen et long terme (> 1 an) Engagements envers les banques	382'218 -	1′805 - 936
Flux de fonds de l'activité bancaire Opérations à moyen et long terme (> 1 an) Engagements envers les banques Engagements résultant des dépôts de la clientèle Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	382'218 - -	1′805
Flux de fonds de l'activité bancaire Opérations à moyen et long terme (> 1 an) Engagements envers les banques Engagements résultant des dépôts de la clientèle Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage Créances sur les banques	382'218 - - - 75	1′805 - 936
Flux de fonds de l'activité bancaire Opérations à moyen et long terme (> 1 an) Engagements envers les banques Engagements résultant des dépôts de la clientèle Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage Créances sur les banques Créances sur la clientèle	382'218 - - - 75	1'805 - 936 2'210 -
Flux de fonds de l'activité bancaire Opérations à moyen et long terme (> 1 an) Engagements envers les banques Engagements résultant des dépôts de la clientèle Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage Créances sur les banques Créances sur la clientèle Créances hypothécaires Opérations à court terme	382'218 - - - 75	- 936 2'210 - - 119'633
Flux de fonds de l'activité bancaire Opérations à moyen et long terme (> 1 an) Engagements envers les banques Engagements résultant des dépôts de la clientèle Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage Créances sur les banques Créances sur la clientèle Créances hypothécaires Opérations à court terme Engagements envers les banques	382'218 - - - 75	- 936 2'210 - - 119'633
Flux de fonds de l'activité bancaire Opérations à moyen et long terme (> 1 an) Engagements envers les banques Engagements résultant des dépôts de la clientèle Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage Créances sur les banques Créances sur la clientèle Créances hypothécaires Opérations à court terme Engagements envers les banques Engagements résultant de dépôts de la clientèle	382'218 - - 75 111'829 -	1'805 - 936 2'210 - 119'633 448'373
Flux de fonds de l'activité bancaire Opérations à moyen et long terme (> 1 an) Engagements envers les banques Engagements résultant des dépôts de la clientèle Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage Créances sur les banques Créances sur la clientèle Créances hypothécaires Opérations à court terme Engagements envers les banques	382'218 - - 75 111'829 - - 116'598	1'805 - 936 2'210 - 119'633 448'373
Flux de fonds de l'activité bancaire Opérations à moyen et long terme (> 1 an) Engagements envers les banques Engagements résultant des dépôts de la clientèle Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage Créances sur les banques Créances sur la clientèle Créances hypothécaires Opérations à court terme Engagements envers les banques Engagements résultant de dépôts de la clientèle Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	382'218 75 111'829 - 116'598	1'805 - 936 2'210 - 119'633 448'373
Flux de fonds de l'activité bancaire Opérations à moyen et long terme (> 1 an) Engagements envers les banques Engagements résultant des dépôts de la clientèle Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage Créances sur les banques Créances sur la clientèle Créances hypothécaires Opérations à court terme Engagements envers les banques Engagements résultant de dépôts de la clientèle Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	382'218 75 111'829 - 116'598 - 4'677	1'805 - 936 2'210 - 119'633 448'373 - 12'200
Flux de fonds de l'activité bancaire Opérations à moyen et long terme (> 1 an) Engagements envers les banques Engagements résultant des dépôts de la clientèle Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage Créances sur les banques Créances sur la clientèle Créances hypothécaires Opérations à court terme Engagements envers les banques Engagements résultant de dépôts de la clientèle Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés Créances sur les banques	382'218 75 111'829 - 116'598 - 4'677	1'805 - 936 2'210 - 119'633 448'373 - 12'200
Flux de fonds de l'activité bancaire Opérations à moyen et long terme (> 1 an) Engagements envers les banques Engagements résultant des dépôts de la clientèle Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage Créances sur les banques Créances sur la clientèle Créances hypothécaires Opérations à court terme Engagements envers les banques Engagements résultant de dépôts de la clientèle Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés Créances sur les banques Créances sur les banques Créances sur les banques	382'218 75 111'829 - 116'598 - 4'677 55'611	1'805 - 936 2'210 - 119'633 448'373 - 12'200
Flux de fonds de l'activité bancaire Opérations à moyen et long terme (> 1 an) Engagements envers les banques Engagements résultant des dépôts de la clientèle Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage Créances sur les banques Créances sur la clientèle Créances hypothécaires Opérations à court terme Engagements envers les banques Engagements résultant de dépôts de la clientèle Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés Créances sur les banques Créances sur les banques Créances sur les banques Créances hypothécaires	382'218 75 111'829 - 116'598 - 4'677 55'611 - 971	1'805 - 936 2'210 - 119'633 448'373
Flux de fonds de l'activité bancaire Opérations à moyen et long terme (> 1 an) Engagements envers les banques Engagements résultant des dépôts de la clientèle Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage Créances sur les banques Créances sur la clientèle Créances hypothécaires Opérations à court terme Engagements envers les banques Engagements résultant de dépôts de la clientèle Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés Créances sur la clientèle Créances hypothécaires Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	382'218 75 111'829 - 116'598 - 4'677 55'611 - 971	1'805 - 936 2'210 - 119'633 448'373 - 12'200

État des capitaux propres

	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Intérêts minoritaires	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au début de la période de référence	283'152	44'661	34'742	7′087	1	10'974	380'617
Augmentation/réduction du capital ¹	8'698	3′332	_	_	-	-	12'030
Autres apports/injections	-	-	_	_	-	-	_
Acquisition de propres parts au capital	-	-	_	-	-	-	_
Aliénation de propres parts au capital	_	_	_	_	_	_	_
Bénéfice/(perte) résultant de l'aliénation de propres parts au capital	_	-	_	-	_	_	_
Attribution à la réserve issue du bénéfice	_	_	(1'060)	_	_	1′060	_
Dividendes et autres distributions	_	_	_	_	_	(12'034)	(12'034)
Autres dotations/(prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux	_	-	_	960	-	-	960
Autres dotations/(prélèvements) affectant les autres réserves	_	_	_	-	_	_	_
Bénéfice consolidé de la période			_			11'597	11′597
Capitaux propres à la fin de la période de référence	291′850	47′993	33′682	8'047	1	11′597	393′170

^{1.} Augmentation de capital réalisée le 29 mai 2018. Les actions ont été entièrement libérées par versement en numéraire.

Annexe aux comptes consolidés

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA

1 | Raison sociale, forme juridique et siège social de la Banque

Crédit Agricole next bank (Suisse) SA (ci-après, CAnb) est la maison mère du groupe Crédit Agricole next bank (ci-après, le Groupe). CAnb a été créée en 2000 et a son siège à Genève. CAnb déploie ses activités essentiellement dans le secteur des crédits immobiliers et offre également des services de banque de détail.

CAnb détient une filiale, Swiss Home Loan Securities 2016-1 Sàrl, à qui elle a cédé en décembre 2016 une partie de son portefeuille de crédits à des fins de titrisation.

Au 31 décembre 2018, le Groupe employait 202 collaborateurs (197 à fin 2017).

Le Groupe a confié à AZqore SA, société née de la scission avec CA Indosuez (Switzerland) SA, le traitement informatique et le trafic des paiements. Cette externalisation a fait l'objet, conformément aux exigences de la FINMA, de contrats de services détaillés. Afin de garantir la confidentialité des opérations, les collaborateurs du prestataire de services sont tous soumis au secret bancaire.

2 | Principes comptables et d'évaluation des comptes annuels

2.1 | Principes généraux

Les comptes consolidés de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA sont établis conformément aux dispositions de la loi fédérale sur les banques et à son ordonnance, ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers définies par la circulaire 15/1 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA; ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du Groupe.

Tous les montants indiqués sont arrondis, ce qui peut donner lieu à des écarts minimes au niveau des totaux.

Périmètre de consolidation du Groupe

Les comptes consolidés de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA comprennent les états financiers de Swiss Home Loan Securities 2016-1 Sàrl, seule entité dans laquelle Crédit Agricole next bank (Suisse) SA détient une participation majoritaire.

Swiss Home Loan Securities 2016-1 Sàrl fait l'objet d'une intégration globale.

La participation minoritaire au capital de la Banque des Lettres de Gage avec un taux de contrôle de 0,54% n'est pas intégrée aux comptes consolidés et est inscrite au bilan du groupe sous la position «Participations non consolidées».

Saisie des opérations et inscription au bilan

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres au jour de leur conclusion et sont évaluées immédiatement en vue de la détermination du résultat. Toutes les transactions conclues jusqu'à la date du bilan sont comptabilisées le jour de leur conclusion. L'inscription au bilan des transactions conclues au comptant mais non encore exécutées s'effectue selon le principe de la date de conclusion, à l'exception des avoirs en compte de virement auprès de la Banque Nationale Suisse qui sont régis par le principe de la date de règlement.

Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées aux taux de change en vigueur à la date de transaction. Les gains et pertes résultant du règlement des transactions ainsi que de la réévaluation, au taux de change en vigueur à la date du bilan, des actifs et passifs libellés en monnaies étrangères, sont comptabilisés au compte de résultat. Les taux de change utilisés pour la conversion des principales monnaies étrangères à la date de clôture sont les suivants:

Cours de clôture

	31.12.2018	31.12.2017
USD	0.9850	0.9742
EUR	1.1263	1.1712

Liquidités

Les liquidités sont enregistrées à la valeur nominale.

Créances sur les banques

Les créances sur les banques sont inscrites à la valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur pour risgues de défaillance.

Créances sur la clientèle et créances hypothécaires

Les créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale.

Les dépréciations de valeur sur créances compromises sont couvertes par des corrections de valeur individuelles. Les dépréciations sont directement déduites de la créance correspondante, et sont égales à la partie de la créance qui n'est pas couverte par des sûretés, et ce dès l'instant où il apparaît que cette créance est compromise.

Valeur de remplacement positives (actifs) et négatives (passifs) sur Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur. Des valeurs de remplacement d'instruments financiers dérivés sont calculées et comptabilisées pour prendre en compte le coût ou le gain qui résulterait d'une défaillance de la contrepartie. Sont comptabilisées au bilan dans cette rubrique les valeurs de remplacement positives (actifs) et négatives (passifs).

Autres Actifs/Autres passifs sur opérations de couverture

Dans le cadre de la gestion de son bilan, la Banque utilise des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt et de devises. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que les opérations de base couvertes. Le résultat de la couverture est enregistré dans la même rubrique du compte de résultat que celui de l'opération couverte. Dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'a été comptabilisée, le résultat d'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde du compte de compensation est présenté sous «Autres actifs», voire sous «Autres passifs».

La Banque documente les relations de couverture ainsi que les buts et les stratégies des opérations de couverture lors de la conclusion de ces opérations. La Banque vérifie périodiquement l'effectivité de la relation de couverture.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de participation, ainsi que les immeubles repris dans le cadre des opérations de crédit et destinés à la revente.

Les titres de créances destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués au coût amorti. Le coût amorti est calculé en prenant en compte l'agio ou le disagio à

l'acquisition et en s'assurant que cette différence est répartie sur la durée de la créance.

Les modifications de valeur en lien avec le risque de défaillance sont enregistrées dans la rubrique «Variations des corrections de valeurs pour risques de défaillance et pertes liées à des opérations d'intérêts».

Les titres de participation sont portés au bilan au plus bas du prix d'acquisition ou de la valeur de marché. Les immeubles repris dans le cadre des activités de crédit destinés à la revente sont évalués au plus bas du coût d'achat ou de la valeur de liquidation.

Participations non consolidées

Les participations non consolidées comprennent des participations non stratégiques et sont évaluées individuellement à la valeur d'acquisition déduction faite des corrections économiquement nécessaires.

Le Groupe examine à chaque date du bilan si la valeur des participations non consolidées est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. S'il observe de tels signes, le Groupe détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable. S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique «Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles».

Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations non consolidées sont enregistrés dans la rubrique «Produits extraordinaires», les pertes réalisées sont enregistrées dans la rubrique «Charges extraordinaires».

Immobilisations corporelles

Les investissements dans de nouvelles immobilisations corporelles, qui sont utilisées durant plus d'une période comptable, sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition et amortis selon la méthode linéaire sur leur durée de vie prévisible.

Les durées de vie prévisibles sont les suivantes:

agencement et installations	10 ans
matériel informatique	3 ans
mobilier de bureau	5 ans
aménagement des locaux dont l'usage est garanti par un bail à long terme	10 ans

L'actualité de la valeur des immobilisations est revue chaque année. Si cet examen fait apparaître un changement de la durée d'utilisation ou une diminution de valeur, le Groupe amortit la valeur comptable résiduelle selon un

plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation ou procède à un amortissement non planifié.

Engagements envers les banques et engagements résultant des dépôts de la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale.

Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage

Les emprunts et prêts de la centrale d'émission de lettres de gage des banques suisses comprennent les prêts accordés par la centrale de lettres de gage des banques suisses. Ils sont évalués à la valeur nominale; l'agio ou le disagio éventuel est enregistré dans les «Comptes de régularisation» et réparti sur la durée de la créance (accrual method) dans la rubrique «Charges d'intérêts».

Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable.

Impôts

Les impacts fiscaux des différences temporaires entre la valeur au bilan et la valeur fiscale des actifs et des engagements sont comptabilisés sous la rubrique «Provisions». Les impôts courants sont déterminés conformément aux prescriptions fiscales en vigueur et comptabilisés dans la rubrique «Impôts» dans le compte de résultat. Les engagements résultant des impôts courants affectant le revenu et le capital sont comptabilisés au passif du bilan sous la rubrique «Comptes de régularisation».

Engagements de prévoyance

La Banque a adhéré au fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA pour la couverture des engagements en matière de prévoyance professionnelle des salariés. Pour des membres de la Direction, la Banque peut s'affilier à une institution de prévoyance du Groupe Crédit Agricole SA. Chaque année, les avantages ou engagements économiques sont calculés à la date du bilan par revue actuarielle, sur la base des états financiers du fonds de prévoyance établis selon la norme SWISS GAAP RPC 26, et traités conformément à la norme SWISS GAAP RPC 16.

Un éventuel engagement ou avantage économique serait constaté au bilan dans le poste «Provisions» respectivement «Autres actifs», la différence avec l'exercice précédent serait saisie au compte de résultat sous le poste «Charges de personnel».

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement par le débit de la rubrique «Variation des réserves pour risques bancaires généraux» dans le but de couvrir les risques latents de l'activité. Le cas échéant la réserve est évaluée nette d'impôts différés, les impôts différés sont présentés dans le poste «Provisions».

Engagements irrévocables, engagements conditionnels et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements hors bilan sont présentés à la valeur nominale. Les risques reconnaissables font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

2.2 | Modification des principes comptables et d'évaluation

Aucune modification majeure n'a été apportée aux principes comptables et d'évaluation.

2.3 | Événements significatifs survenus après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats du Groupe n'est intervenu après le 31 décembre 2018, et la jusqu'à la date d'établissement du présent rapport de gestion.

3 | Gestion des risques

Le Groupe est exposé aux risques suivants: les risques de crédit, de taux d'intérêt, de liquidité, ainsi que les risques opérationnels qui incluent les risques de compliance et de réputation. La surveillance, l'identification, la mesure et le pilotage de ces risques figurent parmi les compétences clés de la Banque.

Le but premier du Groupe est de maintenir une solvabilité de premier ordre et de préserver sa bonne réputation. Sa capacité à assumer les risques est déterminée de façon à ce que le Groupe, même en cas de survenance d'éléments négatifs, satisfasse aux exigences de capitalisation.

Dans le cadre du processus de titrisation, la Banque a cédé à sa filiale Swiss Home Loan Securities 2016-1 Sàrl une partie de son portefeuille de crédits

Le Conseil d'Administration de CAnb (maison-mère) a défini les obligations de reporting des organes de Swiss Home Loan Securities 2016-1 Sàrl pour assurer une gestion appropriée des risques sur la base consolidée.

3.1 | Risques de crédit

Prêts à la clientèle

La politique de crédit englobe la totalité des engagements qui pourraient entraîner des pertes, si les contreparties se trouvaient dans l'incapacité d'honorer leurs engagements.

La Banque limite les risques de crédit en les répartissant, en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs, et par le biais des marges de couverture. La qualité des clients est évaluée selon des critères de solvabilité adaptés aux marchés dans lesquels la Banque évolue.

Pour l'estimation des biens immobiliers sur lesquels elle dispose d'un gage hypothécaire, la Banque se fonde sur des valeurs fournies par des experts ou des méthodes d'évaluation reconnues. Pour les crédits couverts par une garantie bancaire, la Banque s'assure de la solvabilité du garant.

Le montant des prêts est fonction de la capacité du client à assumer le service de la dette et de la valeur de nantissement des gages retenue par la banque. La gestion des impayés est informatisée. Les corrections de valeur sont réexaminées et réajustées périodiquement. Pour mesurer et gérer les risques de défaillance, la banque se fonde sur le respect du service de la dette.

La gestion des crédits cédés à Swiss Home Loan Securities 2016-1 Sàrl incombe à la Banque. La surveillance des prêts hypothécaires transférés à la filiale suit le même processus que pour les opérations de crédits portées dans les livres de la Banque.

3.2 | Risque de variation de taux

Le risque de taux naît du déséquilibre entre les échéances des actifs et des passifs. La mesure et le pilotage du risque résultant de ce déséquilibre sont donc d'une grande importance pour limiter l'impact de la variation de taux d'intérêt sur la marge d'intérêt. Ces tâches incombent au Comité Financier de la Banque.

L'étude du contexte économique et les perspectives de taux qui en découlent est complétée par une analyse régulière des effets sur le revenu et les capitaux propres. Selon l'évolution des taux, le service Financier de la Banque décide des mesures de couverture dans le cadre des limites de risque prédéfinies. La Banque utilise, à cet effet, des instruments financiers dérivés.

3.3 | Autres risques de marché

Risques de change

La Banque gère le risque de change, afin de minimiser l'impact que les fluctuations monétaires pourraient avoir sur ses revenus. Sa stratégie consiste fondamentalement à équilibrer les actifs en monnaies étrangères avec les

passifs en monnaies étrangères. La position de change est surveillée quotidiennement.

3.4 | Liquidité

La stratégie en matière de liquidité est élaborée par le service Financier de la Banque et approuvée par la Direction ainsi que le Conseil d'Administration de la Banque. Le service Financier de la Banque vérifie le respect des limites et des objectifs. Les actifs liquides, la situation de financement et les risques de concentration sont communiqués mensuellement au comité financier de la Banque.

Le risque de liquidité de Swiss Home Loan Securities 2016-1 Sàrl fait l'objet d'une procédure spécifique.

3.5 | Risques opérationnels

On entend par risques opérationnels le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes et de systèmes ou résultant d'événements extérieurs.

L'évaluation des risques opérationnels et de compliance porte sur les pertes financières directes ainsi que sur les conséquences qu'entraînerait une perte de confiance des clients.

Les contrôles clés au sein de la Banque sont documentés selon des principes uniformes. Chaque année, le plan de Business Continuity Management est testé. Les observations faites à cette occasion sont consignées dans le rapport sur les risques opérationnels adressé à la Direction.

La gestion des risques opérationnels de Swiss Home Loan Securities 2016-1 Sàrl fait l'objet d'une procédure spécifique.

3.6 | Compliance

Le Compliance Officer de la Banque contrôle le respect par le Groupe des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que des devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Il suit les développements législatifs en cours et veille à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

4 | Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

4.1 | Créances couvertes par hypothèque

Le Groupe procède à la fois à un examen de solvabilité du preneur de crédit et de la valorisation du gage immobilier. Le service de la dette est régulièrement surveillé et des rappels sont notifiés dès 30 jours de retard. Les crédits présentant un profil de risque élevé sont réexaminés à fréquence rapprochée. Un besoin de provision est identifié selon le principe décrit dans le paragraphe 2.1.

Le Groupe a constitué une provision pour le risque latent de défaillance selon le chiffre marginal 412 de la circulaire FINMA 2015/1 destinée à couvrir les risques latents de pertes sur l'ensemble des prêts non couverts par une garantie bancaire ou autre forme de sûreté équivalente. Afin d'estimer le risque de perte sur le portefeuille des crédits, la Banque a effectué une analyse par génération de crédit, en matérialisant les pertes à couvrir en cas de scénario catastrophe (baisse instantanée des prix de l'immobilier et par conséquent de la valeur des garanties, mais également forte dégradation de la qualité des débiteurs). Compte tenu de l'exposition d'une partie du portefeuille de crédits à la zone EURO, le taux de provision pour risques latents de défaillance a été fixé à 0.45% des encours non contregarantis par des établissements bancaires.

Les corrections de valeur individuelles et pour risques latents de défaillance sont déduites du total de l'actif conformément à l'article 27 OB.

4.2 | Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions

Les nouveaux besoins de corrections de valeur sont identifiés selon les principes décrits ci-après. Les positions à risque sont réévaluées à chaque clôture et les corrections de valeur adaptées en conséguence si nécessaire.

Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours.

Les intérêts échus depuis plus de 90 jours sont dits en souffrance. Le Groupe renonce à comptabiliser au compte de résultat les intérêts en souffrance et les intérêts compromis et les comptabilise directement à la rubrique corrections de valeur et provisions.

La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont Le Groupe peut escompter la récupération, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation des sûretés.

Une créance n'est plus considérée comme compromise, si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés, le service de la dette a repris normalement et d'autres critères de solvabilité sont remplis.

5 | Évaluation des sûretés

5.1 | Créances couvertes par hypothèque

L'estimation des gages immobiliers situés en Suisse se base sur les directives de l'Association suisse des banquiers. Les taux d'avance sont fixés sur la base de la valeur réelle du bien déterminée par des expertises internes ou externes ou encore sur la base d'informations fournies par un prestataire externe. Pour les biens situés à l'étranger, le Groupe s'appuie sur des rapports d'évaluation externes.

6 | Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de l'utilisation

6.1 | Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés

La Banque conclut des contrats d'instruments financiers dérivés à des fins de couverture du risque de taux d'intérêt.

6.2 | Utilisation de la comptabilité de couverture

Types d'opérations de base et de couverture

La comptabilité de couverture est surtout utilisée en rapport avec les types d'opérations suivants:

Opérations de base	Couverture par
Créances sensibles aux fluctuations de taux d'intérêt	Swaps de taux d'intérêt
Engagements de la clientèle de détail	Swaps de devises

Constitution des groupes d'instruments financiers

Les positions sensibles aux variations de taux (essentiellement des créances envers la clientèle et des créances hypothécaires) sont groupées par échéance et couvertes à l'aide d'opérations de macro hedge.

Relation économique entre les opérations de base et les opérations de couverture

La Banque documente la relation entre l'instrument de couverture et l'opération de base. L'effectivité de la relation de couverture se fonde sur la concordance entre la valeur nominale de l'instrument de couverture et celle de la position couverte.

Informations relatives au bilan

1 | Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que créances compromises

En milliers de CHF

			Nature des d	couvertures
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Total
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	30'941	548′523	9'093	588'557
Créances hypothécaires	4'404'939	_	53'831	4'458'770
– immeubles d'habitations	4'404'939	-	53′831	4'458'770
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
31.12.2018	4'435'880	548′523	62'924	5′047′327
31.12.2017	4'351'198	649'849	23′363	5'024'410
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur) ¹				
31.12.2018	4'410'947	548′523	59'045	5'018'515
31.12.2017	4'326'020	649'849	20'568	4'996'437
Hors bilan				
Engagements irrévocables	77'133	_	19'316	96'449
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	_	_	2′746	2′746
Total du hors bilan				
31.12.2018	77′133	_	22'062	99′195
31.12.2017	68'743	1′932	11′984	82'659

Créances compromises

Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés²	Montant net	Corrections de valeur individuelles	
57′350	47′760	9′590	9′590	
55′318	46'019	9'299	9'299	

Y compris provision pour le risque latent de défaillance selon le chiffre marginal 412 de la circulaire FINMA 2015/1 destinée à couvrir les risques latents de pertes sur l'ensemble des prêts non couverts par une garantie bancaire ou autre forme de sûreté équivalente. (2018: KCHF 19'222, 2017: KCHF 18'674).
 Dette/valeur de réalisation par client: le montant le moins élevé des deux doit être pris en compte.

2 | Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

En milliers de CHF

						21111	ilittlers de Ci II
		Ins		e négoce		ments de c	ouverture
		Valeurs de rempla- cement positives	Valeurs de rempla- cement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de rempla- cement positives	Valeurs de rempla- cement négatives	Volumes des contrats
Instruments de taux	swaps	_	_	_	315	19'553	875'000
Devises	swaps combinés d'intérêts et de devises	-	_	_	-	195	22′714
Total avant prise en compte des contrats de netting	31.12.2018	-	-	-	315	19′748	897′714
	dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	-	_	_	-	-	-
	31.12.2017	_	_	_	1′065	15'071	645'000
	dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	-	-	_	-	_	-
Total après prise en compte d	des contrats de netting						
		Valeurs de rempla- cement positives (cumulées)	Valeurs de rempla- cement négatives (cumulées)				
	31.12.2018	315	19′748				
	31.12.2017	1′065	15'071				
Répartition selon les contrep	arties						
		Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients			
Valeurs de remplacement pos (après prise en compte des co		-	315	_			

3 | Répartition des immobilisations financières

En milliers de CHF

	Valeur	comptable	J	uste valeur	
	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2017	
es	42	528	42	528	
	42	528	42	528	
titres admis en pension selon les riptions en matière de liquidités					

4 | Participations

En milliers de CHF

									31	12.2018
	Valeur d'acqui- sition	Corrections de valeur cumulées et adaptations de valeur (mise en équivalence)	Valeur comptable au 31.12.2017	Change- ments d'affec- tation	Investis- sements	Désin- vestis- sements	Correc- tions de valeur	Adaptations de valeur en cas de mise en équivalence/reprises d'amortissements	Valeur comptable au 31.12.2018	Valeur de marché
Autres participations	3'962	_	3'962	_	_	_	_	_	3′962	_
– avec valeur boursière	_	_	_	_	_	_	_	_	_	_
– sans valeur boursière	3'962	_	3′962	_	_	_	_	_	3'962	_
Total des participations	3′962	_	3′962	_	_	_	_	_	3′962	-

5 | Entreprises dans lesquelles la Banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Participations non con	nsolidées						
Raison sociale	Siège	Activité	Capital social (en 1'000)	Part au capital (en %)	Part aux voix (en %)	Détention directe	Détention indirecte
Banque des Lettres de Gage des etablissements suisses de crédit hypothécaire SA	Zurich	Centrale d'émission de lettres de gages	900′000	0,54%	0,54%	0,54%	_

6 | Immobilisations corporelles

En milliers de CHF

		3:	1.12.2017					31	L.12.2018
	Valeur d'acqui- sition	Amortis- sements cumulés	Valeur comp- table au 31.12.2017	Change- ments d'affec- tation	Investis- sements	Désin- vestis- sements	Amortis- sements	Reprises	Valeur comp- table au 31.12.2018
Autres immobilisations corporelles	12′906	(6'268)	6'638	_	1′805	_	(1'729)	_	6′714
Total des immobilisations corporelles	12′906	(6'268)	6′638	-	1′805	_	(1′729)	-	6′714

7 | Répartition des autres actifs et autres passifs

En milliers de CHF

			Au	tres passifs
		31.12.2017	31.12.2018	31.12.2017
Compte de compensation	17'939	13′365	-	480
Autres actifs et autres passifs	169	192	1′909	4′160
Change au comptant	_	2	_	-
Impôts indirects	69	809	997	1′108
Total	18'177	14′368	2′906	5′748

8 | Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi qu'actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

En milliers de CHF

		31.12.2018		31.12.2017
	Valeurs comptables	Engagements effectifs	Valeurs comptables	Engagements effectifs
Actifs nantis/cédés				
Créances hypothécaires mises en gage ou cédées en garantie de prêts de la centrale des lettres de gage	723'123	569'607	658′209	584'017

9 | Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle ainsi que nombre et type des instruments de capitaux propres de la Banque détenus par ces institutions

Il faut également intégrer les emprunts obligataires et les obligations de caisse de la Banque ainsi que les valeurs de remplacement négatives.

Le nombre et le genre des instruments de capitaux propres de la Banque, détenus par les institutions de prévoyance de la Banque, doivent être indiqués.

	Exercice de référence	
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	20'041	26'081

10 | Situation économique des propres institutions de prévoyance (en CHF)

10.1 | Institution de prévoyance

Les collaborateurs de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA sont assurés auprès du fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA. Les bonifications de vieillesse en couverture des prestations de retraite sont prélevées dès le jour de l'entrée en service, mais au plus tôt dès le 1er janvier qui suit le 24e anniversaire.

Le droit à la rente ou au capital vieillesse prend naissance à l'âge ordinaire qui donne droit aux prestations de vieillesse de l'A.V.S. Moyennant une réduction de la rente, le droit aux prestations de vieillesse peut être avancé jusqu'à l'âge de 58 ans révolus au plus tôt. Le fonds de prévoyance prévoit également des versements de pension au conjoint et aux enfants en cas de décès de l'assuré.

Des cadres dirigeants peuvent également bénéficier d'une prévoyance complémentaire auprès du groupe. Ce fonds de prévoyance est directement géré par le groupe.

10.2 | Avantages/engagements économiques provenant d'un excédent/découvert de couverture

Les comptes annuels du fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA (établis selon la norme Swiss GAAP RPC 26) font apparaître un degré de couverture de 107.3% à fin 2017, respectivement 106.4% à fin 2016 par rapport à l'exigence de l'OPP2. Nous n'avons pas de données provisoires à fin décembre 2018.

Les réserves de fluctuation de valeur du fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA n'ayant pas encore atteint la hauteur réglementaire, il n'y a pas d'excédent de couverture au sens de la norme Swiss GAAP RPC 16.

Le fonds de prévoyance complémentaire pour les cadres dirigeants présente, au niveau de notre actionnaire principal, une couverture de 99.77 % de la dette actuarielle au 31.12.2018.

10.3 | Réserves de cotisations de l'employeur

Il n'existe pas de réserves de cotisations d'employeur auprès des fonds de prévoyance pour l'exercice de référence, ni pour l'exercice précédent.

10.4 | Charges de personnel

Les contributions aux institutions de prévoyance sont reflétées sous les frais de personnel et totalisent KCHF 3'031 pour l'exercice 2018 (KCHF 3'073 en 2017).

11 | Emprunts obligataires et emprunts à conversion obligatoire en cours

En milliers de CHF

		Taux d'intérêt moyen pondéré	Échéances	Montant
Émetteur				
Banque des Lettres de Gage N	on subordonné	0.98%	2018-2038	441'200
Mortgage-backed notes				
Note A1		Libor + 0.90%	2021	26'007
Note A2		0.30%	2021	102'400
Su	ubordonné sans clause PONV¹	_	_	_
Su	ubordonné avec clause PONV¹	_	_	_
Total		-	-	569'607

^{1.} Point of non viability (PONV)

Aperçu des échéances des emprunts obligataires en cours

	D'ici une année	> 1 - ≤ 2 ans	> 2 − ≤ 3 ans	> 3 − ≤ 4 ans	> 4 − ≤ 5 ans	> 5 ans	Total
Émetteur							
Prêts de Banque des Lettres de Gage	36'100	118'900	15'000	14′100	9′300	247′800	441'200
Mortgage-backed notes							
Note A1	_	_	26'007	_	_	_	26'007
Note A2	_	_	102'400	_	-	_	102'400
Total	36′100	118'900	143'407	14′100	9′300	247'800	569'607

12 | Corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence

En milliers de CHF

	État au 31.12.2017	Utilisations conformes au but	Reclassi- fications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvre- ments	Nouvelles constitu- tions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	État au 31.12.2018
Provisions pour impôts latents	2′362	_	_	_	_	41	_	2'403
Provisions pour autres risques d'exploitation	6'418	_	-	_	_	374	(1'610)	5′182
Total des provisions	8′780	-	-	-	-	415	(1'610)	7′585
Réserves pour risques bancaires généraux	7′088	-	-	-	-	1′559	(600)	8′047
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	27′972	(32)	-	-	-	2'433	(1′561)	28′812
 Dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises 	9′299	(32)	_	-	_	1′884	(1'561)	9′590
 Dont corrections de valeur pour les risques latents 	18'673	_	_	_	_	549	_	19'222

13 | Capital social

En milliers de CHF

	31.12.2018				31.12.2017		
	Valeur nominale totale (en milliers)	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale (en milliers)	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	
Capital social							
Capital-actions/caption social	291'850	291'850	291'850	283'152	283'152	283'152	
- dont libéré	291'850	291'850	291'850	283'152	283'152	283′152	
Total du capital social	291'850	291'850	291'850	283′152	283′152	283′152	

14 | Créances et engagements envers les parties liées

En milliers de CHF

	Créances		Engagements	
	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2017
Participants qualifiés	53′190	108′365	2′790′028	2'772'147
Sociétés liées	789	1′924	392'414	477′394
Affaires d'organes	2′555	4'480	_	_

Les opérations avec les parties liées sont conclues aux conditions du marché.

15 | Participants significatifs

		31.12.2018		3	1.12.2017
		Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
Participants significat de participants liés pa	ifs et groupes r des conventions de vote				
Avec droit de vote	Crédit Agricole des Savoie	157′599	54.00	152'902	54.00
	Crédit Agricole Centre-Est	53'420	18.30	51'828	18.30
	Crédit Agricole Franche-Comté	36′762	12.60	35'666	12.60
	Crédit Agricole Alsace-Vosges	29'476	10.10	28′598	10.10
	CA Indosuez (Switzerland) SA	14′593	5.00	14′158	5.00

16 | Structure des échéances des instruments financiers

En milliers de CHF

							Échu	
							Echu	
	À vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé	Total
Actifs/instruments financiers								
Liquidités	386′331	_	_	_	_	_	_	386′331
Créances sur les banques	55′770	_	_	69	91	_	_	55′930
Créances sur la clientèle	64	1′234	12'669	18'689	61′957	488′314	_	582'927
Créances hypothécaires	_	_	2'422	11′036	81′717	4'340'413	_	4'435'588
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	315	-	_	-	-	-	-	315
Immobilisations financières	_	_	_	_	_	_	42	42
Total 31.12.2018	442'480	1′234	15'091	29′794	143′765	4'828'727	42	5'461'133
Total 31.12.2017	380'141	1'415	6'274	63′794	160'821	4'803'559	528	5'416'532
Fonds étrangers/instruments	financiers							
Engagements envers les banques	25′740	-	450′250	300'068	1′323′248	1'081'869	_	3′181′175
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	484'280	780′757	362	803	29′905	3′141	-	1′299′248
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	19′748	-	_	-	-	-	-	19′748
Emprunts et prêts des lettres de gage	_	-	_	36′100	285′707	247′800	_	569'607
Total 31.12.2018	529′768	780′757	450'612	336′971	1'638'860	1′332′810	-	5'069'778
Total 31.12.2017	429'737	730'494	461'984	815′192	1'080'207	1′512′391	_	5'030'005

17 | Actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile

En milliers de CHF

		31.12.2018		31.12.2017
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Actifs				
Liquidités	381'813	4′518	293′524	13′362
Créances sur les banques	53'492	2'438	108'625	2'991
Créances sur les clients	179'896	403'031	62'566	617′844
Créances hypothécaires	3'109'599	1′325′989	2'908'538	1'407'489
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	-	315	230	835
Immobilisations financières	42	_	42	486
Comptes de régularisation	5'477	_	7′245	_
Participations	3′962	_	3′962	_
Immobilisations corporelles	6′714	_	6′638	_
Autres actifs	14'981	3′196	14′368	_
Total des actifs	3'755'976	1′739′487	3'405'738	2'043'007
Passifs				
Engagements envers les banques	2'750'398	430′777	2′736′047	511'284
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	740′899	558′349	677′392	506′194
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	16'414	3′334	15′071	_
Emprunts et prêts des centrales de lettres de gage	569'607	_	584'017	_
Comptes de régularisation	21′596	428	23′105	489
Autres passifs	2′906	_	5′268	480
Provisions	7′585	_	8′780	_
Réserves pour risques bancaires généraux	8'047	_	7′088	_
Capital social	291'850	_	283'152	_
Réserve légale issue du capital	47'993	-	44'661	-
Réserve légale issue du bénéfice	33'682	-	34'742	-
Bénéfice reporté	1	-	1	-
Bénéfice consolidé de la période	11'597	-	10'974	-
Total des passifs	4′502′575	992'888	4'430'298	1'018'447

18 | Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)

			31.12.2018		31.12.2017
		Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Actif					
Europe	Suisse	3′755′976	68.35	3'405'738	62.50
	France	1'326'064	24.13	1'597'468	29.32
	Allemagne	400'220	7.28	444′311	8.16
Autres		13′203	0.24	1′228	0.02
Total des act	ifs	5'495'463	100.00	5'448'745	100.00

19 | Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)

		Expositions nettes à l'étranger au 31.12.2018			sitions nettes au 31.12.2017
Notation de pays interne à la banque	Standard & Poor's	en CHF	Part en %	en CHF	Part en %
1 – Première qualité	AAA / AA-	1'916'739	100.0	2'042'993	100.00
2 – Bonne	A+ / A-	4	0.00	5	0.00
3 – Moyenne	BBB+ / BBB-	9	0.00	8	0.00
	NR	-	-	1	0.00
Total		1'916'752	100.00	2'043'007	100.00

Informations relatives au hors-bilan

20 | Répartition des créances et engagements conditionnels

En milliers de CHF

	31.12.2018	31.12.2017
Engagements de couverture de crédit et similaires	_	1′932
Total des engagements conditionnels	_	1′932

Informations relatives au compte de résultat

21 | Produit de refinancement significatif dans la rubrique «Produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs»

Les produits d'intérêts et des escomptes comprennent un montant négatif de KCHF 1'070 relatif aux intérêts négatifs chargés par la BNS (KCHF 1'262 en 2017).

22 | Répartition des charges de personnel

En milliers de CHF

	2018	2017
Charges de personnel		
Appointements (jetons de présence et les indemnités fixes aux organes de la banque, Appointements et les allocations supplémentaires)	21′958	20′774
Prestations sociales	2′978	2'600
Adaptations de valeur relatives aux avantages et Engagements économiques découlant des institutions de prévoyance	3′031	3'073
Autres charges de personnel	762	1′168
Total	28′729	27'615

23 | Répartition des autres charges d'exploitation

En milliers de CHF

	2018	2017
Autres charges d'exploitation		
Coût des locaux	3'407	3'347
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	8'738	9'028
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	684	495
Publicité	2'211	1′706
Honoraires de/des société(s) d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	452	847
– Dont pour les Prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	389	776
- Dont pour d'autres Prestations de service	63	71
Honoraires versés à des tiers	1′743	2′283
Autres charges d'exploitation	1′727	2′578
– Dont rémunération pour une éventuelle garantie étatique	_	_
Total	18'962	20'284

24 | Pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées

	2018	2017
Produits extraordinaires		
Autres produits extraordinaires	43	_
Total des produits extraordinaires	43	_
Charges extraordinaires		
Intérêts 2016 versés en 2017	_	(227)
Autres charges extraordinaires	(5)	(20)
Total des charges extraordinaires	(5)	(247)

25 | Impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition

	2018	2017
Impôts		
Charges relatives aux impôts courants	4′799	5'045
Charges relatives aux impôts latents	41	(317)
Total	4'840	4′728
Taux d'imposition moyen pondéré, sur la base du résultat opérationnel	23%	25%

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 39 à 58) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB) et aux dispositions légales incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB) et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Stéphane Muller Expert-réviseur agréé (Réviseur responsable)



Patrick Mettraux Expert-réviseur agréé

Fonds propres réglementaires au 31.12.2018

En milliers de CHF

	31.12.2018	31.12.2017
Fonds propres minimaux basés sur les exigences pondérées en fonction des risques	14′594	14′925
Fonds propres pouvant être pris en compte	402'634	389'481
Fonds propres de base durs (CET1)	381′572	369'642
Fonds propres de base complémentaires (AT1)	_	_
Fonds propres complémentaires (T2)	21′062	19'839
Fonds propres nécessaires	182'430	186′560
Risques de crédit	169'803	173′378
Risques non liés à des contreparties	540	573
Risques de marché	78	11
Risques opérationnels	10′207	10′088
Autres fonds propres nécessaires	1′801	2′510
Ratio des fonds propres de base durs (Ratio CET 1)	16.7%	15.9%
Ratio des fonds propres de base (Ratio Tier 1)	16.7%	15.9%
Ratio des fonds propres globaux	17.7%	16.7%
Volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	1.09%	1.0%
Ratio-cible des fonds propres de base durs (Ratio CET 1), après volant anticyclique	8.5%	8.4%
Ratio-cible des fonds propres de base (Ratio Tier 1), après volant anticyclique	10.1%	10.0%
Ratio-cible des fonds propres globaux, après volant anticyclique	12.3%	12.2%
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	6.9%	6.7%
Exposition globale	5′540′906	5′584′289

Ratio de liquidité à court terme (LCR)

	1 ^{er} trimestre 2018	2º trimestre 2018	3 ^e trimestre 2018	4e trimestre 2018
Moyenne des actifs liquide de haute qualité (HQLA)	291'816	275'163	282'217	312'579
Moyenne des sorties de trésorerie nette	182'183	167'963	207'433	200′786
Ratio Moyen de liquidité à court terme LCR en %	160.2%	163.8%	136.1%	155.7%

Nous contacter, vous connecter?

Rien de plus facile!



Zurich 9



En agence

Soyez les bienvenus dans l'une de nos agences à Bâle, Fribourg, Genève, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Yverdon-les-Bains, Zurich, pour rencontrer votre conseiller.



Au téléphone

Contactez-nous par téléphone au: +41 58 33 12345.

Nous vous répondons en français, en allemand et en anglais, du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h.



Sur la route

Prenez rendez-vous à Vallorbe, Les Verrières, Le Locle ou Boncourt, avec l'un de nos conseillers mobiles sur www.ca-nextbank.ch/RDV.



Sur le web

Consultez notre site Internet www.ca-nextbank.ch et posez vos questions via le chat multilingue ou par e-mail online@ca-nextbank.ch.

Pour gérer vos comptes et effectuer vos paiements, connectez-vous sur notre e-banking ou téléchargez notre application mobile sur Android et iOS.



Agence de Genève Rive Rue du Rhône 67

1207 Genève +41 22 737 65 00

Agence de Genève Cornavin

Rue de Chantepoulet 25 1201 Genève +41 22 737 64 00

Agence de Genève Plainpalais

Boulevard des Philosophes 2 1205 Genève +41 22 737 62 00

Agence de Lausanne

Rue du Petit-Chêne 14 1003 Lausanne +41 21 331 06 06

Agence de Bâle

St. Alban-Anlage 70 4052 Bâle +41 61 284 28 28

Agence de Zurich

Uraniastrasse 28 8001 Zurich +41 44 544 38 00

Agence de La Chaux-de-Fonds

Rue Daniel-Jeanrichard 37 2300 La Chaux-de-Fonds +41 32 910 52 92

Agence d'Yverdon-les-Bains

Rue de la Plaine 14 1400 Yverdon-les-Bains +41 24 423 45 12

Agence de Fribourg

Boulevard de Pérolles 7 1700 Fribourg +41 26 350 20 20



